

BMS : De fortes pluies sur le centre et l'est du pays

De fortes pluies, parfois orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, affectent plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays depuis hier soir, indique un bulletin météorologie spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie.

P. 2

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mardi 12 novembre 2019 - 15 Rabî' al-awwal 1441 - N° 2363 - 7^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€



Horaires des prières

Fajr : 05h47 Dohr : 12h32

Asr : 15h20 Maghreb : 17h46 Isha : 19h08

MÉTÉO



Alger	: 17°	13°
Oran	: 18°	12°
Annaba	: 17°	13°
Béjaïa	: 19°	12°
Tamanrasset	: 22°	06°

www.dknews-dz.com

ROUTE TRANSSAHARIENNE :
M. Kouraba prend part à la 70^e AG du CLRT

P. 24



SOMMET MONDIAL SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Le ministre de la Santé à Nairobi

P. 24



SOMMET MONDIAL DES LEADERS RELIGIEUX
Ghiamallah à Bakou

P. 24



IMPÔTS :

Hausse du traitement des dossiers de recours en 2018

Les dossiers traités par les commissions de recours des impôts à travers le pays ont sensiblement augmenté en 2018 par rapport à 2017, grâce notamment à la désignation de commissaires aux comptes dans chaque chambre, a indiqué dimanche une responsable de l'administration fiscale. Les 51 commissions de recours des impôts de wilayas que compte le pays, à raison d'une commission par wilaya à l'exception d'Alger (3 commissions) et Oran (2 commissions), ont traité l'année dernière 4.842 dossiers sur 5.684 dossiers programmés contre 4.607 dossiers programmés en 2017 (+23%), a indiqué la sous-directrice du Contentieux à la DGI, Abdelatif Amel.

P. 3



PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

Le travail de l'ANIE a été conforté par la décision du Conseil constitutionnel

P. 24

APN :

Séance plénière aujourd'hui consacrée au débat du projet de loi organique relative aux lois de finances

P. 3

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, KAMEL BELDJOUË À PARTIR DE CHLEF :

«Les programmes de logements seront réalisés par des entreprises algériennes»

P. 3

SANTÉ

CANCER DE LA PROSTATE MÉTASTATIQUE :

Un futur traitement efficace ?

P. 12-13

FOOTBALL

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/1^{RE} JOURNÉE)
ALGÉRIE-ZAMBIE :

Les "Chipolopolo" à pied d'œuvre à Alger

La sélection zambienne, qui affrontera son homologue algérienne jeudi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00) pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, est à pied d'œuvre à Alger, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

P. 22

EXCLUSION DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE DU DISPOSITIF PRÉFÉRENTIEL :



Les fabricants réagissent...

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Blida

P. 24

MÉTÉO

De fortes pluies sur le centre et l'est du pays

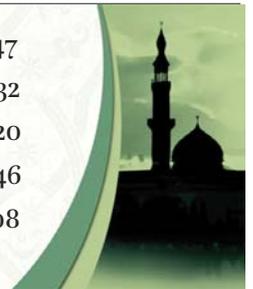
De fortes pluies, parfois orageuses accompagnées localement de chutes de grêle, affectent depuis hier, plusieurs wilayas du Centre et de l'Est du pays, indique un bulletin météorologie spécial (BMS) émis par l'Office national de météorologie. Placées en vigilance orange, il s'agit des wilayas de Bourmerdès, Tizi-Ouzou, Bouira, Constantine, Mila, Sétif, Bordj Bou Arreridj, Annaba et El-Tarf, où les quantités estimées seront entre 30 et 50mm, précise la même source. Les pluies affecteront également les wilayas de Bejaïa, Jijel et Skikda, avec des quantités estimées entre 50 et 70mm, ajoute le bulletin qui prévoit également des rafales de vents sous orages. Des vagues de Nord à Nord-Ouest qui atteindront 4 à 5 mètres sont prévues sur les côtes Est, notamment Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf.



Horaire des prières

Mardi 15 Rabî al-awwal 1440

Fajr	05:47
Dohr	12:32
Asr	15:20
Maghreb	17:46
Isha	19:08

EMPLOI ET SÉCURITÉ SOCIALE
Mise en place d'une stratégie pour la promotion de l'emploi dans le Sud

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Tidjani Hasen Heddam, procédera aujourd'hui, à l'installation et au lancement des travaux du groupe de travail chargé de l'élaboration de la stratégie du secteur dans le domaine de l'emploi dans les wilayas du Sud.

JUSQU'AU 17 NOVEMBRE LIBREVILLE
Exposition dédiée aux produits algériens

La capitale gabonaise Libreville, abrite à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 17 novembre, une exposition dédiée aux produits algériens. Plus de 70 entreprises actives dans différents secteurs économiques, prennent part à cette manifestation placée sous le thème «Consommons africain».

GALERIE MOHAMED RACIME
Exposition d'Abdelhamid Sahraoui

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 28 novembre au niveau de la Galerie Mohamed Racime, une exposition d'art plastique de l'artiste Abdelhamid Sahraoui.

AÉROPORT D'ALGER
Une tentative de transfert de 13500 euros déjouée par la PAF

Les services de la police des frontières de l'aéroport international Houari Boumediene (Alger), ont interpellé un passager à destination de Paris (France) en possession d'une somme d'argent estimée à 13500 euros non déclarée. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République près le tribunal de céans.

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU
Le Pr Smail Daoudi nouveau recteur

Le professeur Smail Daoudi a été installé hier dans ses fonctions de recteur de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO) en remplacement du Pr Ahmed Tessa en présence du secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), le Pr Sediki Mohamed Salah Eddine. Lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée au rectorat de l'UMMTO, M. Sediki a loué les efforts du Pr Tessa durant les trois années de sa présidence de cette institution universitaire et souhaité d'avantage de succès à son successeur. Le Pr Daoudi exerçait en tant que responsable du service de neurologie du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou et président de son conseil scientifique. A l'occasion de cette installation, les trois universitaires ont été reçus par le wali au siège de la wilaya où il leur a exprimé la disponibilité des pouvoirs publics à accompagner le développement du secteur de l'enseignement supérieur au niveau local.



Météo



	Max	Min
Alger	17°	13°
Oran	18°	12°
Annaba	17°	13°
Béjaïa	19°	12°
Tamanrasset	22°	06°

JEUDI AU TNA
Présentation de la pièce «GPS»

La nouvelle pièce théâtrale «GPS», mise en scène par Mohamed Charchel, sera présentée au public algérois, jeudi 14 novembre à partir de 18h, au Théâtre national algérien (TNA).

SEAAL
Suspension de l'AEP à Mahelma

Dans le cadre de l'aménagement de la nouvelle ville de Sidi Abdellah située dans la commune de Mahelma, le groupe public COSIDER procédera ce matin à partir de 08h, à des travaux de raccordement d'une canalisation principale de distribution. Ces travaux, localisés dans la commune de Mahelma, engendreront une suspension de l'alimentation en eau potable qui impactera les localités de la commune de Mahelma (Douar sidi Abdellah, nezali, hai debichi, cité 400 Lgts rahmania et la cité 816 logts AADL Q20). SEAAL précise à ses clients que l'alimentation en eau potable reprendra progressivement durant la journée du mercredi 13 novembre. Un dispositif de citernage sera mis en place afin d'assurer les usages prioritaires (établissements publics et hospitalier). SEAAL prie ses clients de l'excuser des désagréments causés par ces travaux, et met à leur disposition, pour toute information, le numéro de son Centre d'Accueil Téléphonique Opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

DÉCOUVERTES D'OSSEMENTS D'OURS DANS LE DJURDJURA
Une équipe de chercheurs mobilisée pour récupérer les restes de l'animal

Suite à la découverte d'ossements d'ours par un groupe de spéléologues randonneurs au niveau d'une grotte située dans les montagnes de la wilaya de Tizi-Ouzou, une sortie sur le terrain a été organisée par les éléments du parc national du Djurdjura (PND) pour la récupération de ces derniers. L'opération s'est soldée par la découverte d'une importante quantité d'ossements appartenant à l'ours en question et un crâne probablement humain. Les ossements vont faire l'objet d'une reconstitution et d'une datation afin d'estimer leur âge. «La contribution de cette découverte dans le domaine de la recherche scientifique va sans doute enrichir d'avantage nos connaissances sur l'ours qui vivait à une certaine époque au Djurdjura» indique la Direction générale des forêts dans un communiqué.

PROTECTION CIVILE
Campagne de sensibilisation sur le danger d'asphyxie

A l'occasion de la saison hivernale, la Direction générale de la Protection Civile, lance une campagne de prévention et de sensibilisation au profit des citoyens sur le danger d'asphyxie au niveau de l'ensemble du territoire national, sous le slogan «un hiver chaud sans risques». Le coup d'envoi officiel de cette campagne a été donné hier depuis la wilaya de M'Sila. Il convient de noter, que cette campagne s'étalera tout le long de la période hivernale ou des journées portes ouvertes seront organisées au niveau des unités de la Protection Civile et des caravanes locales sillonneront les différentes localités pour faire de l'information de proximité et diffuser des messages à même sensibiliser les citoyens sur le danger d'asphyxie et les comportements à adopter afin de préserver leurs vies et les dommages qui peuvent être générés. Par ailleurs, les citoyens et les associations sont invités à prendre part à ces activités en se rapprochant des services de la Protection Civile au niveau des wilayas du pays.



LOGEMENTS:

Les programmes de logements seront réalisés par des entreprises algériennes

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Kamel Beldjoud a affirmé, hier à partir de Chlef, que la réalisation des prochains programmes de logements se fera par des entreprises algériennes.

"Nous avons à maintes fois réitéré que le programme de logement attendu au lancement, à l'avenir, sera réalisé par des entreprises algériennes", a indiqué le ministre dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite de travail dans la wilaya.

"Les entreprises algériennes sont maintenant assignées au respect des délais de réalisation et des normes de qualité en vigueur", a-t-il ajouté.

Soulignant, en outre, que son département ministériel "refuse catégoriquement tout retard dans les délais de réalisation des projets de logement confiés à des entreprises algériennes, desquelles il est actuellement exigé d'adopter le système de la double brigade (2x 8 heures)", a-t-il soutenu.

S'agissant des délais de réalisation des structures éducatives au niveau des ensembles urbains, M. Beldjoud a insisté sur l'"impératif de concrétisation des écoles primaires dans un délai n'excédant pas trois mois", tout en fixant un "délai de 7 à 12 mois pour la réalisation des CEM et lycées".

Le ministre, qui a, également, assuré que l'action de son département s'appuie sur la "coordination des efforts de différents secteurs", a cité en exemple, la rentrée scolaire



2019/2012 qui fut "paisible", grâce notamment à la "réception de nombreuses commodités éducatives", a-t-il indiqué. Concernant la "qualité de réalisation", M. Beldjoud a cité en cause la responsabilité de nombreuses parties, dont "l'entreprise de réalisation, le bureau d'études, le promoteur du projet et même le citoyen", a-t-il estimé.

Le ministre du Logement, de l'Urbanisme et de la Ville a procédé, à l'occasion, à l'inauguration d'une

école primaire et d'un CEM au nouveau pôle urbain "El Hosnia", outre l'inspection des projets de réalisation de 2000 logements AADL et d'une résidence universitaire (3500+6000 lits) dans la même région.

M. Beldjoud s'est, aussi, rendu aux chantiers de réalisation de projets de logements AADL et de type promotionnels aidés dans les communes de Ténés, Ouled Farés, Oued Sly, et El Karimia.

APN:

Séance plénière ce matin consacrée au débat du projet de loi organique relative aux lois de finances



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, mardi, ses travaux en séance plénière, consacrée au débat du projet de loi organique modifiant la Loi organique 18-15 du 2 septembre 2018 relative aux lois de Finances, a indiqué, hier, un communiqué de l'Assemblée.

L'amendement proposé dans le projet de loi, adopté par le conseil des ministres, tenu le 13 octobre dernier, porte sur les dispositions de l'article 18 de la loi organique des lois de Finances, devant entrer en vigueur à partir de 2023, à l'effet de «consolider la stabilité du système fiscal dans le secteur des hydrocarbures, et ce en adéquation avec les réformes prévues dans ce domaine».

A travers cet amendement, «la législation relative aux hydrocarbures aura, ainsi, son propre système fiscal, à l'exception des exonérations fiscales qui relèvent exclusivement des lois de Finances annuelles».

SIDI BEL-ABBÈS:

Marche de soutien à la présidentielle

Une marche de soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre a été organisée hier à Sidi Bel-Abbès, a-t-on constaté.

La marche, qui a sillonné les artères du centre ville de Sidi Bel Abbès pour arriver à la place du 1er novembre, a été marquée par la participation de citoyens, d'associations, des représentants de la société civile et de la section de wilaya de l'organisation des enfants de moudjahidine, initiatrice de la marche.

D'autres organisations, notamment professionnelles et des retraités de l'armée nationale populaire, ont également pris part à la marche.

Les manifestants ont scandé des slogans soutenant la tenue de la présidentielle et appelant à une forte participation à ce rendez vous politique important.

Ils ont réclamé de laisser le choix au peuple, affirmant que l'application des articles 7 et 8 se fera à travers la participation à l'élection présidentielle et le choix d'un président de la République.

Les manifestants ont brandit l'emblème national, appelant au changement politique et à une sortie de crise en se rendant aux urnes.

Ils ont affirmé à l'occasion la solidarité du peuple avec son armée et salué les dernières mesures prises pour la réussite de l'élection présidentielle dans des conditions assurant la transparence et l'intégrité.

ALGÉRIE - HONGRIE:

Agrément à la nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Hongrie

Le gouvernement hongrois a donné son agrément à la nomination de M. Ali Mokrani, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la Hongrie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

EDUCATION:

Sit-in des professeurs d'enseignement primaire à Alger

Les professeurs d'enseignement primaires (PEP) ont observé, hier devant l'annexe de l'Education nationale à Alger, un nouveau sit-in pour appeler la tutelle à satisfaire leurs revendications socioprofessionnelles.

Issus de différentes wilayas, des dizaines de PEP se sont regroupés devant l'annexe du ministère de l'Education, soulignant l'impératif «du respect des PEP et de la préservation de leur dignité» à travers la satisfaction de leurs revendications.

Auparavant des représentants des protestataires avaient été reçus au siège de l'Education nationale

par l'inspecteur général (IG) et le directeur des Ressources humaines, avant de se retirer de la réunion exigeant «la présence du ministre en personne». Contestant également la décision du ministère d'ouvrir des ateliers pour l'examen de leurs revendications «sans leur participation», ils affirment «ne pas être responsables des résultats auxquels aboutissent ces efforts». Les principales revendications se résument en «le reclassement des PEP dans la même catégorie que leurs pairs des paliers moyen et secondaire avec valorisation des diplômes», «la réduction des heures de travail», a déclaré à l'APS M. Hassane Belbaki, Secrétaire général (SG) du Syndicat national des travailleurs de l'Education (SNTE). Il s'agit, en outre, de «la révision des programmes et méthodes d'enseignement et le recrutement de surveillants de l'éducation au sein des primaires auxquels seront confiées les missions d'accompagner l'élève à la cantine scolaire et le surveiller pendant la récréation», selon le même responsable. Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed avait indiqué que les revendications soulevées par les enseignants

du cycle primaire étaient prises en charge avec le partenaire social, précisant que la tutelle «a une confiance totale en les enseignants et nous sommes conscients de la lourde responsabilité qui leur incombe». Rappelant que son département était en cours d'examiner minutieusement ces revendications, M. Belabed avait indiqué que le traitement de certains dossiers socioprofessionnels «nécessite du temps», alors que d'autres questions requièrent «un cadre réglementaire à mettre en place avec toutes les parties concernées en vue d'améliorer le cadre de vie de l'enseignant».

ALGÉRIE - ARABIE SAOUDITE:

L'Algérie prend part à Djeddah au Salon international de l'Agroalimentaire "Foodex 2019"

L'Algérie prend part au Salon international de l'Agroalimentaire "Foodex 2019", qui se tient, du 11 au 14 novembre en cours à Djeddah (Arabie Saoudite), a indiqué un communiqué de la société algérienne des foires et exportations (Safex). Safex accompagne, sous les auspices du ministère du Commerce, la délégation algérienne représentée à ce salon, le plus grand du genre en Arabie Saoudite, par plusieurs sociétés activant dans les différentes filières agricoles. Cet événement constitue une opportunité pour



les opérateurs algériens d'établir de nouveaux partenariats et de promouvoir leurs produits.

Pour rappel, le Salon "Foodex 2019", seul salon en Arabie Saoudite dédié au secteur de l'agroalimentaire et des boissons, offre l'opportunité aux visiteurs de prendre connaissance des produits alimentaires de plus d'une cinquantaine de pays, outre l'échange d'expériences avec les exposants et la découverte des dernières technologies utilisées dans le domaine de l'agroalimentaire.

APN: Présentation et débat du projet de loi complétant l'ordonnance portant Statut général des personnels militaires

Le projet de loi complétant l'ordonnance 06-02 portant Statut général des personnels militaires visant à soumettre à l'obligation de réserve le militaire remis à la vie civile et à lui interdire l'exercice de toute activité politique ou candidature à une fonction politique électorale pendant 5 ans depuis la date de cessation définitive d'activité, a été présenté et débattu, dimanche à l'Assemblée populaire nationale (APN).

Le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khoulil a précisé, lors de la présentation du texte de loi devant les députés, que cette mesure «s'inscrit dans le cadre du strict respect de la loi organique relative au régime électoral».

Il a rappelé, dans ce sens, que ce projet de loi «astreint le militaire à l'obligation de réserve en tout lieu et en toute circonstance et lui interdit tout acte ou comportement de nature à compromettre l'honneur ou la dignité de sa qualité, ou à porter atteinte à l'autorité et à l'image de marque de l'institution militaire».

A noter que le militaire admis à cesser définitivement son activité «est versé, en application des articles 1 et 3 de l'ordonnance 76-110 du 9 décembre 1976 portant obligations militaires des citoyens algériens, dans la réserve en position de disponibilité et en cette position, il reste à la disposition de l'Armée nationale populaire pour une durée de cinq (5) années durant laquelle il peut être rappelé à tout moment, notamment en cas de crise majeure».

Pendant toute la durée de sa disponibilité, le militaire réserviste reste soumis au statut prévu par l'ordonnance 76-112 du 9 décembre 1976, modifiée et complétée, portant statut des officiers de réserve, qui dans son article 15 bis dispose que «le militaire de carrière admis à cesser définitivement son activité au sein de l'armée et versé dans la réserve, exerce librement les droits et libertés que lui confèrent les lois de la République en le soumettant à un devoir de retenue et de réserve et tout manquement à ce devoir de nature à porter atteinte à l'honneur et au respect dus aux institutions de l'Etat, peut faire l'objet de différentes mesures, voire de poursuites judiciaires». Lors du débat, les députés ont valorisé la teneur de ce projet de loi qui vise, ont ils souligné, «à protéger l'institution militaire et à la tenir loin de la vie politique afin de se consacrer à ses nobles missions, notamment en matière de protection des frontières et de préservation de la sécurité et de la stabilité du pays».

Les députés intervenants ont loué le rôle de l'Institution militaire en cette conjoncture et son positionnement du côté du peuple algérien.

Dans son rapport préliminaire, la Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'APN s'est félicitée de la teneur de ce texte, dont les mesures «ne sont pas contraires à la liberté d'expression consacrée par la Constitution», mettant en avant d'impératif de placer l'Institution militaire au-dessus de tout enjeu politique ou partisan, et ce au service de l'Algérie». Réagissant aux interventions des députés, le ministre des Relations avec le Parlement a indiqué que «le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) «œuvre constamment à la prise en charge des droits des militaires invalides radiés à travers les commissions mises en place à cet effet». Ces commissions ont procédé au règlement de la majorité des dossiers et s'attèlent à finaliser les dossiers restants», a-t-il fait savoir.

POLICE JUDICIAIRE: Les prérogatives des services militaires de sécurité identiques à celles de la Police et de la Gendarmerie

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati, a affirmé dimanche à Alger, que «les prérogatives des Services militaires de sécurité en matière de Police judiciaire ne diffèrent en rien de celles attribuées à la Police et à la Gendarmerie».

En réponse aux préoccupations soulevées par les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) au sujet du projet du Code de procédure pénale, M. Zeghmati a précisé que «les prérogatives des Services militaires de sécurité en matière de Police judiciaire ne diffèrent en rien de celles attribuées à la Police et à la Gendarmerie», affirmant que «les tentatives de semer des idées fallacieuses au sein de la société visent à détruire le pays qui passe par une période très sensible».

Ni la Sûreté et la Gendarmerie nationales ni la Sécurité militaire ne sont autorisées, en vertu de la loi, à perquisitionner un domicile sans un mandat préalable du Procureur de la République, et prétendre le contraire relève de l'impossible, a-t-il insisté, qualifiant ces prétentions de «paroles empoisonnées visant à attenter à la société et l'autorité de l'Etat».

Il en est de même pour le placement en garde à vue, a-t-il indiqué, expliquant que «les règles à observer sont les mêmes que celles appliquées par les services de Sûreté et de Gendarmerie nationales, c'est-à-dire que «le placement en garde à vue n'intervient qu'une fois informé, par écrit dans un délai ne dépassant pas les 48 heures, le Procureur de la République des motifs de détention». Toute situation autre serait contraire à la loi, a-t-il ajouté.



Soulignant que les Services militaires de sécurité sont «une institution étatique dont il faut être fiers, car l'histoire retiendra leur rôle dans l'édification de l'Etat algérien dans les années 70 et 80, en dépit des détracteurs», il a qualifié de «grave erreur» la réduction d'un simple trait de plume» des prérogatives de la Police judiciaire des Services militaires de sécurité, en 2017.

Par ailleurs, le ministre de la Justice a mis en avant l'impératif de prendre au

sérieux compte les signalements anonymes de corruption parvenant au parquet, ajoutant que «seule l'enquête préliminaire peut déterminer s'il s'agit de lettres fondées ou malveillantes».

Beaucoup de personnes recourent à ce procédé (lettre anonyme) pour dénoncer des atteintes aux deniers publics par craintes de représailles, a-t-il ajouté.

Pour M. Zeghmati, la condition de la plainte préalable des organes sociaux de l'entreprise pour la mise en mouvement de l'action publique dans les affaires de dilapidation ou de détournement de deniers publics a conduit à de «véritables impasses», estimant que «remettre en cause l'efficacité du juge revient à discréditer l'institution dans sa globalité».

En réponse à une question sur la réduction du nombre des cassations, le ministre a expliqué cette démarche par «les chiffres importants» des affaires à traiter, soulignant que parallèlement, la loi consacre le droit au recours par le double degré de juridiction. Cette question est aujourd'hui devant le Conseil constitutionnel en application du principe de l'exception d'inconstitutionnalité et «s'il tranche par l'inconstitutionnalité de cette procédure (réduction du nombre des cassations), elle sera retirée de la législation nationale», a-t-il conclu.

MINISTÈRE DU TRAVAIL: Nécessité d'assurer la transparence des œuvres sociales destinées aux travailleurs du secteur

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam a mis l'accent, lundi à Alger, sur la nécessité d'imprimer «davantage de transparence» dans les activités des œuvres sociales destinées aux travailleurs et personnels du secteur de la sécurité sociale, lesquelles doivent être soumises à «des mesures rigoureuses».

Président en compagnie du Secrétaire général de la Fédération nationale des travailleurs de la sécurité sociale (FNTSS), Mustapha Ghalmi, une cérémonie d'installation de deux commissions de contrôle en matière de gestion des œuvres sociales, à savoir: la Commission nationale des marchés et celle chargée de l'ouverture des plis et de l'éva-

luation des offres, le ministre a précisé que cette initiative visait à «imprimer davantage de transparence dans les activités sociales et culturelles destinées aux travailleurs de la sécurité sociale».

Aussi, M. Haddam a indiqué que «les fonds des œuvres sociales qui sont, avant tout, ceux des travailleurs, sont destinés à l'amélioration de leurs conditions de vie, ce qui implique pour les instances chargées de leur gestion, le respect strict des règles de gestion en vigueur et la garantie de la transparence totale dans la définition des domaines d'utilisation de ces fonds».

A ce propos, il a rappelé que «la prise de ces mesures n'est que le fruit du dialogue social efficace initié au niveau du

secteur, intervenant en concrétisation de l'initiative de la FNTSS et des instances concernées». Pour le ministre, «le secteur œuvre, avec les partenaires sociaux, à l'amélioration de la situation des travailleurs, qui constitue l'une de ses principales préoccupations, et ce en améliorant leurs conditions de travail et en veillant à la diversification des prestations prodiguées, dans le cadre de la loi, par les commissions des œuvres sociales», outre «l'amélioration de leurs conditions de vie et leur épanouissement dans les domaines culturel, sportif et de loisirs». Pour ce faire, M. Haddam a appelé toutes les instances sous tutelle à «l'activation des mesures visant à imprimer davantage de transparence dans la gestion des

œuvres sociales». De son côté, M. Ghalmi a affirmé que cette démarche «vise à améliorer et développer les œuvres sociales en faveur des travailleurs des instances de la sécurité sociale, dans le cadre de la transparence et du respect strict de toutes les mesures prévues par la loi».

L'intérêt accordé à l'adaptation des instances de contrôle de la gestion des œuvres sociales destinées aux travailleurs de la sécurité sociale «intervient suite à l'initiative lancée par la FNTSS, qui a été bien accueillie par le ministère de tutelle».

Ce dernier a donné, à son tour, des instructions aux instances de la sécurité sociale en vue de répondre aux exigences techniques de cette opération».

PLF 2020: Le Bureau de l'APN examine les amendements proposés

Le Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, dimanche, une réunion présidée par M. Slimane Chenine, président de l'Assemblée pour l'examen des amendements proposés au projet de loi de finances 2020, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement. L'examen de ces amendements intervient suite au débat, la semaine dernière, du projet de loi de finances 2020 à l'APN.

Le Bureau de l'APN a soumis, après examen, les amendements répondant aux conditions légales à la commission ad hoc en vue de les examiner avec les délégués de leurs auteurs, ajoute le document. La Commission des finances et du budget de l'APN avait proposé dans son rapport préliminaire sur le PLF-2020

cinq (05) principaux amendements. Le rapport comprend l'amendement de l'article 106 du PLF relatif à l'extension de l'autorisation d'importation des véhicules touristiques à essence de moins de trois ans à ceux à moteur diesel.

Par ailleurs, le Commission propose la suppression de la taxe de 6.000 DA appliquée à l'admission temporaire des véhicules de particuliers non résidents et payable au niveau des services des Douanes, prévue dans l'article 66 dudit projet de loi. Concernant la restructuration de l'impôt sur le patrimoine, prévue dans l'article 26, la Commission a introduit un amendement substantiel à travers une imposition au taux de 1/1000 pour les biens dont la valeur dépasse les 100 millions de dinars. De même qu'il est

proposé l'amendement de l'article 281 undecies du Code des impôts et taxes assimilés à travers la correction d'une erreur en remplaçant la souscription des redevables d'une déclaration de leur biens «auprès de l'inspection des impôts» par «auprès de la recette des impôts». D'autre part, la Commission a proposé l'amendement de l'article 102 du PLF relatif à la taxe additionnelle sur les produits tabagiques à travers l'augmentation de son taux à 22 DA par paquet, bourse ou boîte au lieu de la proposition de 17 DA dans le texte du projet de loi. Cette taxe est fixée actuellement à 11 DA.

En dehors de ces amendements substantiels, la Commission a proposé d'autres amendements sur la forme.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : L'Algérie souhaite installer une industrie locale des énergies renouvelables

La mise en place d'une industrie locale des énergies renouvelables est une condition sine qua non pour assurer la transition énergétique du pays, a estimé lundi à Alger, le directeur général de l'énergie auprès du ministère de l'Énergie, Zoubir Boulkroun.

S'exprimant à l'ouverture d'un séminaire autour du thème de la transition énergétique, M. Boulkroun a indiqué que «l'Algérie s'est résolument orientée vers l'élaboration d'une stratégie énergétique, lui permettant d'être un acteur énergétique dynamique, en favorisant l'utilisation des sources d'énergies autres que les hydrocarbures», citant notamment l'énergie solaire «qui devrait élargir et diversifier son profil de production».

M. Boulkroun a, toutefois, précisé que «de développement technique et technologique de toute l'industrie nationale est une condition sine qua non pour la capitalisation d'acquis susceptibles d'assurer l'émergence d'une véritable industrie nationale, moderne, compétitive et innovante».

Pour se faire, a-t-il ajouté, il y'a lieu de rechercher un partenariat stratégique entre tous les acteurs de l'industrie des énergies renouvelables pour garantir un transfert «réel» de technologie et de savoir-faire, avec la contribution des institutions spécialisées en recherche et développement.

Le défi, insiste-t-il, est de mettre en place «une véritable» activité économique orientée vers les énergies renouvelables grâce à l'industrie locale, en alliant l'intégration nationale des énergies renouvelables à grande échelle, à travers un tissu d'entreprises de PME et de sous-traitants englobant les divers métiers tout au long de la filière.

L'engagement dans cette voie, «n'est pas un choix, mais une nécessité», dictée par l'impératif d'indépendance énergétique du pays à long terme, mais aussi de se placer dans le mouvement global d'une plus grande efficacité éner-



gétique, selon lui, expliquant que l'expérience d'autres pays en la matière, montre que la réalisation d'un tel projet ne peut se concevoir que sur le long terme avec une vision ambitieuse et d'une manière progressive et ordonnée.

Présent à l'évènement l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Pasquale Ferrara, a indiqué que «dans le contexte méditerranéen, l'Italie et l'Algérie, pays amis et voisins, déjà liés par un partenariat historique et profond dans le secteur énergétique, peuvent donc développer des synergies utiles pour faire face ensemble aux défis et saisir les opportunités de la transition énergétique, même à travers de nouveaux partenariats industriels, dans le but d'assurer un développement économique durable».

C'est pourquoi, a-t-il souligné «nous sommes convaincus que l'évolution des modèles de production et de consommation ne doit pas être considérée uniquement comme un défi, mais aussi et surtout comme une opportunité», permettant de créer richesses et emplois.

M. Ferrara a, en outre, rappelé que l'Italie occupe la première place, au même titre

que l'Allemagne, en ce qui concerne l'efficacité énergétique globale parmi les 25 pays les plus consommateurs d'énergie au monde.

Quant aux sources renouvelables, elles couvrent déjà 18,1% de la consommation d'énergie italienne et 39% de la production d'électricité, a-t-il rappelé, faisant de l'Italie le deuxième pays européen pour la production d'énergie renouvelable et le huitième au monde.

Une rencontre prochaine de l'industrie algérienne et européenne du secteur photovoltaïque

Pour sa part, le ministre conseiller de la délégation de l'Union européenne (UE) à Alger, Stéphane Mechat, a indiqué que la transition énergétique «est au cœur» des relations entre l'Algérie et l'UE, ajoutant que ce partenariat, en place depuis 2015, offre l'opportunité aux deux parties d'échanger sur tous les sujets pertinents (hydrocarbures, électricité, renouvelables et efficacité énergétique).

D'ailleurs, a-t-il annoncé, il est prévu d'organiser prochainement une rencontre de l'industrie algérienne et eu-

ropéenne du secteur photovoltaïque qui devra permettre un échange d'expériences et la diffusion de bonnes pratiques au profit des industriels et des régulateurs.

Ce partenariat, s'est-t-il félicité, est soutenu par le programme de coopération et d'appui de l'UE au secteur des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en Algérie, financé à hauteur de 10 millions d'euros par l'UE et un (01) million d'euros par l'Algérie, avec une composante «importante» d'assistance technique. A signaler que ce séminaire a été organisé par l'ambassade d'Italie à Alger, en collaboration avec l'Institut des affaires internationales (IAI) de Rome, sous le thème : «transition énergétique : défis et opportunités pour développer la coopération dans la méditerranée».

Ses deux sessions ont été dédiées respectivement à la coopération institutionnelle et au rôle de l'industrie dans les énergies renouvelables.

Des représentants du CREG, de l'APRUE, de MedReg (Association des autorités de régulation de l'énergie de la Méditerranée), de Med-TSO (Association des opérateurs des systèmes de transmission de la Méditerranée), de l'autorité italienne de régulation pour l'énergie, les réseaux et l'environnement (ARERA), ainsi que d'entreprises opérant dans le secteur énergétique ont pris part à cet événement.

L'expérience de plusieurs sociétés algériennes, à leur tête Sonlegaz, ainsi que des sociétés italiennes en matière de développement des énergies renouvelables ont été présentées par les intervenants qui ont également examiné les opportunités de coopération et de partenariats entre l'Algérie et l'Italie.

IMPÔTS: Hausse du traitement des dossiers de recours en 2018 (DGI)

Les dossiers traités par les commissions de recours des impôts à travers le pays ont sensiblement augmenté en 2018 par rapport à 2017, grâce notamment à la désignation de commissaires aux comptes dans chaque chambre, a indiqué dimanche une responsable de l'administration fiscale.

Les 51 commissions de recours des impôts de wilayas que compte le pays, à raison d'une commission par wilaya à l'exception d'Alger (3 commissions) et Oran (2 commissions), ont traité l'année dernière 4.842 dossiers sur 5.684 dossiers programmés contre 4.607 dossiers programmés en 2017 (+23%), a indiqué la sous-directrice du Contentieux à la DGI, Abdelatif Amel.

Le taux de solution des dossiers est ainsi passé à 85% en 2018, contre 77% en 2017, a-t-elle précisé lors d'une journée d'études, organisée par la Chambre nationale des Commissaires aux Comptes, portant sur l'évaluation des travaux des commissions de recours des impôts.

Sur les 4.842 dossiers solutionnés, 59% ont été rejetés, 12% ont été totalement admis alors que 29% ont été partiellement admis, selon elle. Le traitement s'est fait en 602 séances de travail tenues par les commissions, contre 424 réunions tenues en 2017, soit une augmentation de 42%, a-t-elle souligné.

Pour leur part, les neuf commissions de recours des impôts régionales ont tenu 64 séances de travail durant l'année écoulée, contre 30 séances en 2017, ce qui a permis la programmation de 96 dossiers (contre 83 en 2017), lesquels ont été tous solutionnés.

Environ 7% de ces dossiers ont été totalement admis et 39% ont été partiellement admis, selon la même responsable, pour qui, la désignation, depuis 2017, de commissaires aux comptes à la tête des commissions a contribué à la réalisation de ces «performances».

De son côté, le président du Conseil national de la Chambre nationale des commissaires aux Comptes, Larbi Redjimi, a rappelé que les commissions de recours des impôts de wilayas, ainsi que les commissions régionales, étaient présidées, avant 2017, par des magistrats avec une composante peu diversifiée.

Toutefois, à la faveur de la loi de finances de 2016, rappelle-t-il, la composante de ces commissions a été renforcée et enrichie et leur présidence a été confiée à des commissaires aux comptes au lieu des magistrats, ce qui permis de renforcer sensiblement leur bilan.

«Le bilan de 2018 est très éloquent et très positif: le nombre de réunions ainsi que le nombre de traitements des dossiers ont nettement augmenté.

Mais le plus important, c'est que ces dossiers sont traités par des professionnels qui maîtrisent parfaitement l'ensemble de la législation et de la réglementation y afférente», a-t-il déclaré à la presse en marge de la journée d'étude.

Les articles 26 et 27 de la loi de finances pour 2016 avaient institué de nouvelles commissions de recours, opérationnelles depuis le 1er janvier 2017. Ainsi, les commissions des impôts de daires ont été supprimées, alors que des commissions régionales ont été créées.

S'ajoutent à ces deux types de commissions, les commissions de wilayas et la Commission centrale, lesquelles existaient auparavant.

Sachant que les commissions de recours des impôts directs, des taxes assimilées et des taxes sur le chiffre d'affaires peuvent être saisies (recours facultatif) par les contribuables dont les réclamations contentieuses ont fait l'objet d'une décision de rejet partiel ou total par l'autorité administrative compétente (DGE, DIW, CDI et CPI). La compétence des trois commissions (de wilayas, régionales et centrale) est déterminée suivant le montant contesté (pénalités et majorations d'assiette comprises), lequel devra être apprécié après déduction des dégrèvements dont a bénéficié le requérant en phase de recours préalable, selon la même circulaire. Les chambres de wilayas interviennent pour les reliquats d'imposition contestées d'une valeur inférieure à 20 millions de DA, les chambres régionales pour des valeurs entre 20 millions de DA et 70 millions de DA alors que la chambre centrale intervient pour les contentieux portant sur plus de 70 millions de DA.

APR

EXCLUSION DE LA TÉLÉPHONIE MOBILE DU DISPOSITIF PRÉFÉRENTIEL : Les fabricants réagissent...

La décision d'exclure le montage de la téléphonie mobile du dispositif préférentiel d'importation des kits SKD/CKD, est fondée sur «des données totalement erronées», a estimé lundi le Collectif des fabricants de l'électronique, de l'électroménager et des mobiles.

Dans une lettre adressée à la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, dont l'APS a obtenu une copie, le Collectif, regroupant près d'une quarantaine d'entreprises privées et publiques, a estimé que cette décision est porteuse de «répercussions néfastes aussi bien sur les producteurs que sur l'économie nationale».

Pour préserver la filière, regroupant «quelque 6.000 emplois directs et plus de 20.000 indirects», le Collectif propose «une révision à la hausse des droits de douanes du régime SKD concernant la téléphonie mobile», tout en maintenant le «Droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) pour l'importation des produits finis».

Il est également proposé la mise en place d'un Comité regroupant des représentants du ministère de l'Industrie et du Collectif des fabricants, pour travailler sur un plan de conversion du ré-

gime SKD vers le régime CKD» adapté à la filière. Selon la même source, le coût d'importation des composants utilisés dans le montage de la téléphonie mobile a connu une «ascension fulgurante», notamment suite à l'avènement de la 3G et la 4G en Algérie, en passant de plus de 400 millions dollars en 2014 à plus de 650 millions dollars en 2016.

Durant toutes les années précitées, lit-on dans la même lettre, «l'importation des téléphones mobiles était majoritairement en produits finis et soumise à un droit de douanes réduit à 5%».

Le collectif a relevé, toutefois, une «baisse» de la facture à moins de 230 millions subséquemment à l'interdiction de l'importation de produits finis, engagée en 2017.

2018, cette même facture a atteint 511 millions, suite à la conversion des importations produits finis vers l'industrie de montage local (SKD).

Reconnaissant que les actuels taux d'intégration nationale dans le montage de la téléphonie mobile étaient «infimes», le Collectif estime que «les perspectives de leur amélioration étaient importantes», notamment par la mise en place d'un dispositif SKD/CKD adapté à la filière.

Les rédacteurs de la lettre n'ont pas manqué, en outre, de rappeler que la fermeture des usines de montage de la téléphonie mobile, conduirait, entre autres, au passage d'un marché régulé à un marché informel dans lequel il sera difficile d'identifier l'origine et la qualité des produits.

Pour rappel, le ministère de l'Industrie et des Mines avait précisé samedi dernier dans une déclaration à l'APS, que le montage local de la téléphonie mobile n'a pas été «gelé», mais «soumis au droit commun», par conséquent, cette activité «ne bénéficiera plus du dispositif préférentiel d'importation SKD/CKD», tel que stipulé par le Projet de loi de finances pour 2020. Les raisons évoquées, par la même source, portent notamment sur la «faiblesse» du taux d'intégration nationale enregistré dans la filière et la «hausse» de la facture d'importation de ses composants. La décision des pouvoirs publics de placer le montage de la téléphonie mobile dans le droit commun et l'exclure du dispositif SKD/CKD, est le fruit, a-t-on expliqué, de «deux années d'observation de l'activité ayant permis de constater qu'il s'agit dans la majorité des cas d'importation de produits finis déguisés».

ANCA: Des bureaux à l'étranger, bientôt installés, pour promouvoir les produits algériens

L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCA) va installer bientôt des bureaux de représentation à l'étranger dans le but de promouvoir les produits algériens et leur offrir de nouveaux débouchés, a indiqué lundi à Alger le président de cette association professionnelle, Hadj Tahar Boulenouar.

Lors d'un point de presse tenu en marge d'une réunion du Conseil national de l'ANCA, M. Boulenouar a fait savoir que l'installation de nouveaux bureaux représentatifs de l'ANCA à l'étranger pour bénéficier aux opérateurs économiques nationaux avec l'appui des membres de la diaspora algérienne établie hors du pays. Actuellement, l'ANCA compte des bureaux dans six (6) pays étrangers.

«Nous avons dénombré près de 50.000 algériens ayant des activités commerciales à l'étranger. Ce sont eux qui feront connaître le produit national, les services et les opportunités d'investissements en Algérie auprès des opérateurs économiques à l'étranger», a estimé le même responsable.

Questionné par la presse autour de l'impact de la situation politique du pays sur l'activité commerciale, M. Boulenouar a estimé que la stabilité politique du pays «à travers l'élection d'un président et la nomination d'un nouveau gouvernement» favorisera le retour de la confiance auprès des commerçants.

«Aujourd'hui les commerçants se plaignent du manque d'activité à cause de l'instabilité politique actuelle, leurs activités se sont réduites», a-t-il regretté. Le président de l'ANCA a également rappelé les actuelles revendications de son organisme, à savoir l'appel à l'attribution des locaux commerciaux aux professionnels, rappelant que plus de 30.000 locaux sont inexploités par leurs bénéficiaires au niveau national.

De plus, il a appelé le gouvernement à faire participer les organisations professionnelles dans l'élaboration des lois qui ont trait à l'aspect économique du pays, soulignant la nécessité de revoir le système fiscal du pays.

Il a également noté l'intérêt pour les commerçants et les producteurs nationaux de collaborer entre eux plus étroitement pour la promotion de la production locale.

A noter que lors de cette rencontre, les membres de l'association ont approuvé le règlement intérieur de l'association dévoilé 21 octobre dernier.

Ce règlement introduit de nouvelles dispositions dont la création d'un Conseil national réuni ce lundi, la création de nouvelles branches de l'ANCA à l'étranger et la mise en place de commissions spécialisées par secteur d'activité.

Lors de cette réunion, il a été question également de l'approbation des membres du nouveau bureau national de l'ANCA ayant pour mission de gérer l'association professionnelle en collaboration avec les présidents des commissions nationales et les présidents des bureaux de wilaya à partir de 2020, a fait savoir M. Boulenouar. La deuxième session du Conseil national sera organisée en juin 2020 afin d'évaluer les missions réalisées lors des six premiers mois de 2020, a indiqué le même responsable.

«La nouveauté est que nous voulons sortir des systèmes organisationnels traditionnels des organismes, associations et syndicats du pays comme ce que nous voyons que ce soit en terme de centralisation des décisions ou de multiplication des responsabilités», a-t-il expliqué, affirmant qu'il s'agit-là de l'application du principe de décentralisation.

APS

RECHERCHE ACADÉMIQUE DÉDIÉE À L'ÉNERGIE : L'Algérie en première position en Afrique

La recherche académique algérienne dédiée à l'énergie se classe en «première position à l'échelle du continent africain», a indiqué, lundi à Oran, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT), Hafid Aourag lors d'un colloque international consacré aux énergies renouvelables.

«La recherche académique algérienne en terme de publications scientifiques internationales dédiées à l'énergie représente 20% de toute la production de l'Afrique», a précisé M. Aourag à l'occasion de cette rencontre ouverte à l'auditorium de l'Université des sciences et de la technologie «Mohamed Boudiaf» (USTO-MB). «L'engineering algérien se porte bien au plan académique», a-t-il observé, signalant encore que, «toutes spécialités scientifiques confondues, la recherche nationale se classe en 2ème position en Afrique».

Le DG-RSDT a, néanmoins, déploré le fait que ce potentiel de compétences «ne soit pas suffisamment utilisé pour le développement technologique du pays», ce qui constitue, a-t-il dit, «un handicap pour notre système de Recherche et Développement».

Ce qui est important, a-t-il soutenu, c'est «la mise en oeuvre de la transition de la connaissance vers un savoir-faire utile au développement socio-économique du pays».

Dans ce contexte, M. Aourag a annoncé la mise en place d'une nouvelle stratégie nationale visant à rapprocher davantage le

corps de la recherche du secteur industriel.

La stratégie indiquée prévoit, entre autres, la création de structures de recherche dans les entreprises, l'élaboration d'un statut du chercheur, et d'autres mesures pour la promotion de la recherche, a-t-il révélé.

L'importance de l'ouverture de l'université sur son environnement socio-économique a été également mise en exergue par la rectrice de l'USTO-MB, Nacera Benharrats, rappelant que son établissement a étoffé son offre de formation dans le cadre du partenariat avec nombre d'entreprises industrielles.

Dans le domaine des énergies renouvelables, l'USTO-MB compte depuis 2011 des parcours de licence et master académiques qui seront bientôt consolidés par un nouveau master professionnalisant dont les programmes ont été développés avec les partenaires économiques, a fait savoir la rectrice.

Les énergies renouvelables et la conversion d'énergie constituent les thématiques majeures de la rencontre internationale qui se tient trois jours durant à l'USTO-MB avec la participation d'une trentaine de spécialistes



nationaux et étrangers en provenance de différents pays, dont l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Japon. «En plus de la valorisation des travaux de recherche menés dans les laboratoires de différentes universités du pays, ce colloque a aussi pour rôle de contribuer à la formation des jeunes doctorants», a souligné le président du comité d'organisation, Pr Ahmed Belasri. Cet événement est organisé par le Laboratoire de physique des plasmas, des matériaux conducteurs et leurs ap-

plications (LPPMCA) de l'USTO-MB, avec le soutien de la DG-RSDT et de l'Agence thématique de recherche en sciences et technologie (ATRST). Des acteurs majeurs de l'industrie nationale à l'instar des Groupes Sonatrach et Sonelgaz, de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) et du Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergétique (CRTSE), contribuent également à cette rencontre par l'animation d'ateliers et d'expositions.

SELON L'UNION NATIONALE DES ENTREPRENEURS PUBLICS (UNEP). L'économie nationale est confrontée à des «contraintes drastiques»

L'économie nationale est confrontée à des «contraintes drastiques» à caractère structurel, résultant des effets cumulés de nombreux facteurs endogènes et exogènes, a déploré lundi l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP).

«De nombreux indicateurs indiquent que l'économie nationale est actuellement confrontée à des contraintes drastiques à caractère structurel résultant des effets cumulés de nombreux facteurs endogènes et exogènes notamment la baisse importante des ressources provenant du secteur des hydrocarbures», a indiqué l'organisation patronale du secteur public dans un communiqué.

Ce constat a été dégagé par la réunion, tenue dimanche dernier, par le bureau national de l'UNEP pour examiner et débattre de la situation politique, économique et sociale du pays, a précisé la même source.

«Au cours des derniers mois que plusieurs secteurs de l'économie nationale connaissent de graves difficultés dues notamment à la baisse importante des plans de charge, à la baisse constante de la demande sur les biens et services, ainsi qu'à la persistance des créances non recouvrées et à la difficulté d'approvisionnement en matières premières, pièces détachées ou intrants», lit-on dans le communiqué.

Cela a généré des «situations extrêmement difficiles à gérer qui hypothèquent souvent la vie même de nombreuses entreprises», a estimé l'organisation, ajoutant que «cette situation de stagnation économique, si elle venait à se poursuivre, risque d'avoir pour conséquences, notamment une déliquescence de tissu industriel national et une aggravation du chômage, qui touche de nombreux citoyens et en particulier les jeunes».

Pour l'UNEP, la crise économique que vit le pays, avec ses répercussions sociales, «s'est notamment traduite au niveau des opérateurs économiques, par de multiples et graves difficultés, ainsi que de nombreux dysfonctionnements qui altèrent les rendements de la sphère d'activité économique et hypothèque l'avenir de notre société».

Cette situation de quasi stagnation, si elle venait à se poursuivre, aboutirait inéluctablement à «une régression qui se traduirait par une aggravation du chômage qui touche déjà de nombreux citoyens et en particulier les jeunes».

Sur le chapitre de la préservation de l'emploi et du pouvoir d'achat des citoyens et en «concertation» avec le partenaire social sur le sujet, les membres du bureau national considèrent que «cette situation révèle la nécessité de la mise en place urgente d'un nouveau pacte économique et social auquel participera l'ensemble des acteurs et partenaires de la sphère d'activité économique».

Cette plateforme de travail consensuelle euvrera à «assurer les conditions de la préservation et de la promotion de l'outil national de production ainsi que les conditions d'adhésion de tous les concernés à l'objectif fondamental de refondation de l'économie nationale».

Le processus électoral assouvrira les aspirations populaires légitimes

S'agissant de la situation politique qui prévaut en Algérie, l'UNEP a mis en valeur «les dispositions prises par les pouvoirs publics pour consolider l'ordre institutionnel du pays, renforcer sa stabilité et sa sécurité et réunir les conditions de son développement pour l'ancrer résolument dans la voie de la modernité et du progrès».

Selon les membres du bureau national, «le processus électoral mis en place pour la tenue de la prochaine élection présidentielle, fruit d'un long et fructueux dialogue, ainsi que l'installation des mécanismes chargés de sa conduite, dénotent de la volonté manifeste des autorités nationales à consacrer la légitimité constitutionnelle et redonner la voix au peuple pour exercer sa souveraineté dans le choix de son Président en toute transparence et sans aucune contrainte».

Il est relevé que «l'aboutissement de ce processus favorisera inéluctablement l'émergence et la mise en œuvre de politiques pu-

bliques de développement à la mesure des aspirations et attentes légitimes des citoyens pour une vie meilleure qui favoriseront la dynamisation du développement économique et social, à travers la poursuite des réformes entreprises qui doivent aboutir à terme à une amélioration sensible de l'environnement de l'entreprise nationale et du climat des affaires».

«Cette dynamique devra créer les conditions devant permettre à l'ensemble des acteurs concernés de contribuer activement à réorienter l'économie, à augmenter la productivité et à insérer de façon accrue les jeunes notamment les porteurs de projets étant entendu que la ressource humaine est à la base de chaque progrès et constitue à l'évidence, l'un des leviers fondamentaux de l'économie nationale», lit-on encore dans le communiqué.

Les membres du bureau de l'UNEP, conscients des défis auxquels se trouve confronté le pays, «appuient et soutiennent avec détermination la démarche entreprise par les Institutions de la République avec abnégation pour conduire avec sérénité le pays hors de cette période sensible qu'il traverse», et appellent «l'ensemble des adhérents de l'Union à se mobiliser avec fermeté et à accompagner le processus entrepris jusqu'à son aboutissement par l'élection présidentielle».

Les membres du bureau national de l'UNEP se déclarent ainsi «engagés à euvrer avec détermination dans le sens du renforcement de l'unité nationale, de la consécration de l'Etat de droit et de la multiplication des efforts et de l'engagement irréversible et sincère de tous les dignes enfants de l'Algérie à bâtir une société moderne basée sur une économie durable».

Une Algérie, ont-ils poursuivi, «fondée sur une entreprise nationale répondant aux critères de modernité et de rentabilité afin de lui permettre de créer davantage de richesses et de postes d'emplois nouveaux au bénéfice de notre pays et de nos concitoyens qui aspirent à la stabilité et à la cohésion sociale, lesquelles demeurent le fondement de tout développement durable».

EL-OUED : Plus d'une cinquantaine d'exposants au Salon international des produits nationaux

Plus d'une cinquantaine d'exposants prennent part au salon international des produits nationaux «Production-Export», ouvert lundi à El-Oued, à l'initiative de la Chambre du commerce et de l'industrie CCI-Souf.

Cette manifestation économique et commerciale (11-13 novembre) regroupe des opérateurs économiques, entreprises nationales et locales, exposant des produits exportables, en plus d'institutions bancaires et de compagnies d'assurances, venus vulgariser les mécanismes de soutien et de facilitation en direction des promoteurs désirant s'impliquer dans l'investissement industriel.

Prennent part également à ce Salon cinq exposants étrangers venus de Chine, Tunisie, France, Emirats Arabes Unies (UAE) et Turquie, représentant des multinationales spécialisées dans l'industrie et la production, notamment alimentaire.

Les stands des entreprises algériennes exposent une panoplie de produits liés à divers segments, dont l'emballage et le conditionnement, dans le cadre des orientations visant l'ancrage d'une dynamique d'exportation du produit national, en plus de l'industrie de produits cosmétiques et esthétiques à usage médical, très sollicités en mé-



decine alternative, et de produits liés aux activités du bâtiment et travaux publics et de l'électricité.

Le Salon constitue une opportunité pour les participants afin de valoriser les potentialités d'investissement des entreprises nationales, socle de développement et

d'ancrage de la culture d'exportation, notamment dans l'industrie de transformation et autres activités en plein essor, ont indiqué les organisateurs.

Initiée en coordination avec la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI) et l'entreprise

«Fahd» des foires et salons, cette manifestation vise également à cerner les besoins des promoteurs et prendre en charge leurs préoccupations, en plus de créer un espace d'échange d'expériences dans les domaines de la production et de l'exportation.

TIZI OUZOU:

Pose de la première pierre pour la construction d'une usine de fabrication de transformateurs de grande puissance

La ministre de l'Industrie et des Mines Djamilia Tamazirt et le ministre de l'Energie Mohamed Arkab, ont procédé dimanche à Azazga (est de Tizi-Ouzou), à la pose de la première pierre du projet de construction d'une usine algéro-indienne de fabrication de transformateurs de grande puissance.

Cette nouvelle unité industrielle (de droit algérien) fruit d'une coopération entre l'Entreprise publique spécialisée dans la fabrication, la commercialisation et la distribution de transformateurs et moteurs électriques Electro-industrie d'Azazga (filiale du groupe Elec El Djazair) et le groupe indien Vijai Electricals Limited sera construite sur un site de plus de 33.867 m2 situé au sein même d'Electro-industrie par Batimital et ENERGA, dans un délai de 22 mois.

Le coût de ce projet est de 4,7 milliards de DA.

Cette nouvelle usine sera dotée d'une capacité de production de 115 unités/an avec une puissance totale de 8.300 mégavolts ampères (MVA).

Cette société va permettre à l'Algérie de fabriquer des transformateurs de différentes puissances de 40, 60, 120 et de 315 MVA et de différentes tensions à savoir 60, 200 et 400 Kilovolt ampères (KVA) ce qui fera d'elle la première usine spécialisée dans ce type de produits en Afrique, a souligné le ministre de l'Industrie et des Mines.

Cette usine qui devrait atteindre dans les 5 à 6 ans de son entrée en production, un taux d'intégration oscillant entre 45% et 60%, «va permettre de créer une activité industrielle structurante par le développement d'un réseau de fournisseurs dans différents métiers lié à son activité», a-t-elle ajouté.

La production de cette nouvelle usine



qui va permettre la création de 358 emplois permanents et 900 emplois durant la phase de construction de l'usine.

sera destinée au marché national, notamment la Sonelgaz qui importe au prix fort ce type de transformateurs dont le coût du transport représente à lui seul entre 20 et 25% du coût total du produit, ainsi que les marchés africain, moyen-oriental et même européen.

Cette coopération algéro-indienne permettra, également, le transfert de technologies de Vijai ce qui permettra d'améliorer la maîtrise technique et la performance du partenaire algérien, a souligné Mme Tamazirt.

Ce projet, a-t-elle ajouté, est une opportunité pour le groupe Elec El Djazair de diversifier sa gamme de production et de satisfaire la demande nationale en ces produits et pour le groupe Sonelgaz de s'approvisionner localement en transformateurs plutôt que de les importer, a ajouté Mme Tamazirt.

La ministre a observé que la «facture d'importation de transformateurs par la Sonelgaz durant la période 2017/2019 a avoisiné les 22 milliards de DA.

Il est prévu une baisse de ce chiffre qui sera d'environ 9 milliards de DA durant les trois prochaines années», a-t-elle indiqué.

Le capital social de cette nouvelle Société par action «Vijai Electricals El Djazair» est fixé à 1.401 milliard de DA, détenu à hauteur de 45% par Electro-industrie (filiale du groupe Elec El Djazair), de 15% par Sonelgaz et de 40% par Vijai Electricals Ltd.

Le choix d'Electro-industrie, pour ce partenariat est dictée par le fait que cette entité dispose déjà d'un savoir faire en matière de fabrication de transformateurs de moyenne tension, et avec cette nouvelle société algéro-indienne, Azazga est appelée à devenir un pôle d'excellence en industrie électrique et électrotechnique, rappelle-t-on.

AGRICULTURE

L'agriculture dans la wilaya de Tiaret contribue pour 3% à l'économie nationale

L'agriculture dans la wilaya de Tiaret contribue au développement économique national à hauteur de 3% et au développement de l'économie locale à 24%, soit 10 milliards DA, a indiqué dimanche le wali de Tiaret, Abdeslam Bentouti.

L'agriculture dans la wilaya de Tiaret contribue à hauteur de 3% à l'économie nationale, occupant la 12e place au niveau national, et de 24% à l'économie locale, a déclaré le wali, invité de l'émission «Sabah El Kheir Ya Djazair» dans le cadre de la journée ouverte sur la presse de proximité pour relancer le développement agricole (Tiaret comme modèle), animée par le radio de Tiaret en collaboration avec la chaîne une de l'ENRS.

La wilaya de Tiaret occupe la 1ère place au niveau national dans la production céréalière, qui a atteint la saison écoulée plus de 3,7 millions de quintaux, ainsi que la première place en production d'oignons, a rappelé le responsable, notant qu'une opération d'exportation de ce produit (oignon) a été lancée vers la Mauritanie.

La wilaya envisage un plan pour élargir le champ d'exportation à la pomme de terre et œuvre également à améliorer son classement en accentuant sa production de viandes rouges pour se propulser à la 3e place, ainsi que la production des légumes secs, des viandes blanches, des œufs, des olives, des fruits et légumes, a-t-il ajouté.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a déclaré que les efforts sont orientés vers l'extension des terres agricoles utiles, soit une surface de plus de 700.000 hectares sur un total de 1,6 million ha, l'adoption de projets d'investissement dans des abattoirs, des chambres de froid, 20 projets sur un total de 40 sont en cours de réalisation en vue d'augmenter les capacités de stockage et encourager les projets d'investissement en agriculture.

La wilaya s'attèle à soutenir l'agriculture moderne productive à travers la distribution de 12.000 ha de terres destinées à l'investissement sur un total de 170.000 ha ayant fait l'objet d'études par le Bureau national des études et développement rural des terres. Elles seront accordées à des investisseurs ayant des capacités pour accroître la production et réussir des projets pour soutenir l'économie nationale, a-t-il souligné.

Des permis de fonçage de puits suivant les normes en vigueur dans le but d'élargir les terres irriguées sont également envisageables, de même que des accès à l'autoroute et à l'aéroport international «Abdelhafidh Boussouf» pour le transport et l'exportation des produits agricoles, a assuré le wali, soulignant que la wilaya développe les filières lait, viandes et céréales en application des directives du Gouvernement.

A noter que cette émission ouverte de 6 heures du matin jusqu'à minuit porte sur des programmes abordant la réalité de l'agriculture dans la wilaya de Tiaret, le rôle de la recherche scientifique à développer le secteur, l'agriculture et les jeunes, l'investissement dans le secteur agricole et la contribution de la femme rurale.

Le programme sera clôturé par une soirée de chant berbère lié au patrimoine de Tiaret.

La journée a été organisée avec la contribution de la direction des Services agricoles, les dispositifs de soutien à l'emploi, la chambre d'agriculture, les instituts spécialisés, l'université «Ibn Khaldoun», les conseils interprofessionnels, des investisseurs, des agriculteurs ainsi que des institutions bancaires et d'assurances.

ALGER: SEAAAL délocalise provisoirement son agence clientèle de Bouzaréah

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAAL) a annoncé dimanche le transfert provisoire de son agence clientèle de Bouzaréah en raison de travaux d'aménagement. «Faisant suite aux dernières intempéries ayant causé l'inondation de l'Agence Clientèle de Bouzaréah, SEAAAL informe l'ensemble de ses clients résidant dans les communes de Bouzaréah, Beni Messous, El Biar et Ben Aknoun que son agence clientèle sis au Centre commerciale Hammadia/Bouzaréah sera momentanément fermée pour des travaux d'aménagement», a indiqué la SEAAAL dans un communiqué. Toutefois, la société a procédé, afin d'assurer la continuité du service, au transfert de son agence vers ses anciens locaux sis à l'adresse 72, rue Ali Remli (ex. pascale) Bouzaréah, et ce, à partir de dimanche 10 novembre en cours.

Par ailleurs, la SEAAAL rappelle qu'elle met à la disposition de sa clientèle, outre son réseau d'agences clientèles, d'autres modes de paiement conventionnels et digitaux. Ainsi, les clients de la SEAAAL peuvent régler leurs factures au niveau des bureaux d'Algérie Poste, via la carte Eddahabia (sur la plateforme <https://baridinet.poste.dz/seaal.xhtml>), via carte CIB (sur le site officiel de SEAAAL : <https://wakalati.seaal.dz/>) ou sur l'application mobile de la société «Wakalati». Pour toute information complémentaire, la SEAAAL met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24, ajoute le communiqué.

KHENCHELA: Un milliard DA pour le parachèvement des projets d'aménagement des groupements d'habitation rurale

Une enveloppe financière de l'ordre d'un (1) milliard DA a été mobilisée dans la wilaya de Khenchela, pour le parachèvement des projets d'aménagement des groupements d'habitation rurale, a-t-on appris dimanche du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction Boualam Kerikat (DUAC). Ce montant financier puisé de la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, est destiné pour la réalisation des travaux d'aménagement de 60 sites ruraux, totalisant 2726 lots de terrains, répartis sur 12 communes, a précisé à l'APS le même responsable. La direction locale de ce secteur, selon le même responsable, prendra en charge des projets liés à la finalisation des actions d'aménagement qui portent sur le goudronnage des routes, l'installation des réseaux de l'éclairage public à travers 51 sites ruraux, alors que le reste des sites (9) sont concernés par d'autres projets d'ouverture des routes, la réalisation du réseau d'assainissement et d'eau potable en plus de leur approvisionnement en électricité. Cette opération d'aménagement, a-t-il détaillé, touchera 19 sites d'habitation rurale dans la commune de Babar regroupant 950 lots de terrain, 3 sites dans la localité de Chechar (150 lots de terrain) 3 sites dans la commune de Khirane (87 lots de terrain), 5 sites dans la localité (250 lots de terrain) en plus de 2 autres sites dans la commune de Chilia qui dispose de 100 lots de terrain.

Le même responsable a ajouté que l'opération ciblera également 6 sites dans la commune de M'toussa (200 lots de terrain), 6 dans celle d'El Hamma (237 lots de terrain) 1 site dans la localité de Tamza (50 lots) 7 sites dans la commune de Nesigha (330 lots) 2 sites dans celle de Remila (100 lots), 4 dans la localité de Bouhmama (200 lots) ainsi que 2 autres dans la zone de Yabous qui compte 70 lots de terrain.

La même source a indiqué que les procédures administratives relatives à la désignation des entreprises de réalisation des projets de ce programme, ont été achevées avec la collaboration de la commission des marchés publics, en attendant le lancement des opérations d'aménagement «au début janvier 2020».

TIZI-OUZOU: Naguère entouré de décharges, le village Sahel sacré «ambassadeur» de Tizi-Ouzou pour la propreté

D'une agglomération entourée d'une dizaine de décharges sauvages au «statut» de village le plus propre, Sahel dans la commune de Bouzeguène (sud-est de Tizi-Ouzou), a fini par remporter le Prix Rabah Aissat du village le plus propre de la wilaya, en récompense aux efforts de ses habitants en matière de préservation de l'environnement et d'enjolivement de l'espace public.

Trois kilomètres séparent la ville de Bouzeguène de Sahel. Le village est accessible par une route qui descend. Les toits et terrasses des premières maisons, cernées d'arbres et de plantes ornementales, pointent en contrebas de la route principale. «Ansuf Yisswen ar Tadart n Ssahel» (Bienvenue au village de Sahel, en tamazight), lit on sur une banderole suspendue entre un figuier et un olivier, à l'une des entrées de ce grand village.

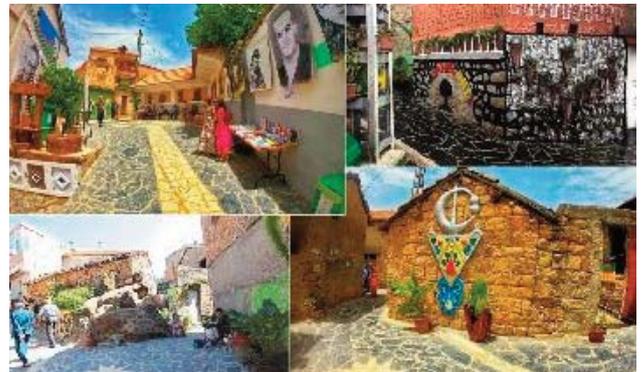
L'emblème national y est grandement déployé. Des pots de plantes décoratives aux feuillages et fleurs aux couleurs chatoyantes sont alignés le long de la sente donnant accès au village, ouvrant une procession interminable de merveilleux paysages. Propreté, entretien, embellissement, se conjuguent à tous les temps au village Sahel. A croire que celui-ci vient tout juste de faire sa toilette tellement il «respire» la propreté. Des affiches appelant au respect de l'environnement et rappelant la valeur des déchets recyclables sont collées un peu partout sur les façades et les portails des maisons. Des poubelles pour différents types de déchets et des cendriers urbains sont aussi installés à travers les ruelles et places publiques du village.

Deux membres du comité de village, Chebini Youcef et Tarik Boudia, confient que le «déclat» écologique s'est produit en 2014, année à partir de laquelle les 3.000 habitants de Sahel ont décidé de s'engager concrètement dans une démarche de préservation de l'environnement pour améliorer leur cadre de vie.

Trois étapes pour une gestion efficace des déchets

Le Prix du village le plus propre, décerné mercredi dernier par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), est la consécration de cinq années de dur labeur, d'engagement de toute une communauté villageoise sur la voie de la préservation de l'environnement, avec ses moments d'espoir, d'hésitation, de recommencement mais jamais d'abandon vu la détermination à se prendre en charge pour s'offrir un cadre de vie meilleur et laisser un environnement sain aux générations futures, ont observé MM. Chebini et Boudia.

Pour les habitants de ce grand village qui s'étend sur 50 ha, situé à environ 600 mètres d'altitude et bordé dans sa partie basse par le Haut Sébaou, la tâche n'était pas facile. La détermination des villageois et surtout leur union et esprit de solida-



rité et d'entraide, ont permis de surpasser toutes les difficultés pour devenir «des ambassadeurs» de l'environnement pour l'année 2019. Le président du comité de village, Rachid Oudali, qui est aussi le président de l'Assemblée populaire communale (APC) de Bouzeguène, a expliqué qu'il a fallu passer par trois étapes pour arriver à une gestion «efficace des déchets». «Nous avons d'abord fait le tri pendant une année au niveau d'un seule centre, avant d'opter pour des centres de tri de proximité dans les quartiers, afin de mieux gérer cette opération et de responsabiliser les familles.

Ces dernières effectuent le tri à domicile et les déchets recyclables sont vendus à un récupérateur», a-t-il dit.

Puis, un centre artisanal d'incinération des déchets ultimes a été réalisé par les habitants et quelque 300 composteurs ont été installés à travers le territoire du village. L'un de ces composteurs visité est celui installé à El Hara Ath Ramdane, au milieu d'un jardin où les plantes aromatiques, maraichères et ornementales prolifèrent, nourries par le compost produit. «Ce système de gestion a permis d'éradiquer les 10 décharges sauvages de Sahel, de réduire la quantité des déchets de deux tiers, et d'assurer une rentrée d'argent pour le mouvement associatif grâce à la vente des déchets recyclables à un récupérateur», se sont félicités MM. Chebini et Boudia.

La protection de l'environnement occupe tout un chapitre dans la charte du village Sahel, a souligné M. Chebini qui a observé qu'«après plusieurs étapes et expériences dans le domaine de la protection de l'environnement, le village est

parvenu à se prendre en charge d'une manière efficiente en incluant le chapitre environnement et hygiène dans sa charte». Dans ce chapitre, l'entreposage anarchique d'ordures en dehors des centres de tri de proximité est prohibé et sanctionné. De même, le dépôt de matériaux de construction sur la voie publique et le piéage du dallage des rues pour travaux sont soumis à l'autorisation du comité de village. Pour la préservation des sources et fontaines du village, la charte du village interdit le lavage de toute nature à l'intérieur des fontaines, la vidange de bassins est par ailleurs strictement interdite, a indiqué M. Chebini qui a précisé que des «brigades vertes» sont installées durant les différents événements se déroulant au village ou durant les vacances pour veiller à la salubrité publique. Pour inculquer l'amour de la nature aux enfants, le comité du village Sahel a créé un jardin pédagogique.

Chaque 21 jours, les chérubins de 5 à 15 ans sont admis au niveau de ce jardin-école pour apprendre à faire pousser des plantes ainsi que le greffage (d'oléastres notamment). Les enfants y découvrent aussi à quoi sert le compostage produit dans le village. «Nous leur expliquons que c'est un excellent fertilisant pour le sol et qui n'est pas nocif pour la santé comme les engrais chimiques.

Notre but et de former une génération respectueuse de l'environnement, consciente des dangers des produits chimiques (traitements phytosanitaires, désherbants, engrais), ont insisté MM. Chebini et Boudia. Histoire d'affirmer que l'attachement à la terre est aussi une affaire de pédagogie...

UNIVERSITÉ DE BOUMERDÈS: Des projets innovants en attente d'un intérêt des industriels et investisseurs

Des étudiants et chercheurs de l'université M'Hamed Bouguara de Bumerdes exposent, à partir d'aujourd'hui (dimanche), des projets innovants dans les domaines technologique et industriel, dans l'objectif de susciter l'intérêt d'opérateurs susceptibles de les aider à les concrétiser, a-t-on constaté.

En effet, chercheurs et jeunes universitaires innovants, ayant exposé leurs projets et idées innovantes dans le cadre de portes ouvertes sur l'université, abritées par la Faculté des Sciences, au profit de l'environnement écono-

mique et social, n'ont pas manqué d'exprimer leur souhait «de susciter l'intérêt d'opérateurs industriels susceptibles de les aider à les concrétiser, de manière à contribuer au développement de l'économie nationale», ont indiqué nombre d'entre eux, dans leurs déclarations à l'APS. Ces mêmes étudiants ont assuré être «totalement disposés» à œuvrer, à travers leurs innovations, en vue de trouver des solutions technologiques et scientifiques aux différents problèmes posés dans le secteur national industriel. «Le plus important pour

nous est d'avoir confiance en nos capacités et aptitudes avérées dans de nombreux domaines, en nous assurant le soutien et l'appui nécessaires pour transformer nos idées en réalité», ont-ils soutenu par ailleurs.

Parmi les innovations numériques, industrielles et technologiques présentées à l'occasion de ces portes ouvertes, une imprimante 3D destinée à aider les chercheurs et étudiants à réaliser diverses expériences. Selon son concepteur, Abdelaziz Sofiane, un étudiant en 1ère année Master technologie, cette

machine a été réalisée dans le cadre des «activités du club scientifique +Elctro+ de ma faculté, avec mes moyens propres, et un soutien modeste de la part de l'université et de quelques partenaires économiques», a-t-il indiqué. «Nous avons reçu des propositions pour l'acquisition de cette idée, de la part d'un bureau d'études spécialisé en architecture, en vue de son exploitation dans la fabrication de maquettes de bâtiments», a-t-il fait savoir, assurant que des démarches «sont en cours en vue de matérialiser cette idée».

KHENCHELA: Le CW 172 reliant les communes de Bouhmama et Kaïs bloqué par la neige

Les premières neiges enregistrées dans la wilaya de Khenchela, dans la nuit de dimanche à hier, ont bloqué le CW172 reliant les communes de Bouhmama et Kaïs, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale des travaux publics.

«La circulation a été bloquée dans la nuit du dimanche au lundi au niveau du CW 172 dans la région de Bouleghmane en raison des fortes chutes de neige qui sont tombées dans la région ouest de la wilaya de Khenchela», a indiqué à l'APS le directeur du secteur, Mourad Saaidi.

Le même responsable a ajouté que les agents des travaux publics de Bouhmama sont intervenus dès les premières heures de la journée de lundi pour rouvrir la circulation ce tronçon routier, soulignant que malgré la difficulté de circuler sur certaines routes rurales, aucun blocage n'a été enregistré au niveau du reste des routes nationales et chemins communaux.

De son côté, la direction locale de la protection civile appelle les usagers de la route, notamment sur les axes montagneux situés dans les communes de Bouhmama, Chelia, Lemssara et Yabous à «faire preuve de prudence et de vigilance et de



respecter le code de la route, notamment en ce qui concerne la vitesse et la distance de la sécurité».

Pour sa part, le directeur de la station locale de la météorologie, Achour Khelifi, a indiqué à l'APS

que l'épaisseur de la neige, tombée dans la nuit de dimanche à lundi, sur la wilaya de Khenchela, a atteint entre 5 et 10 cm, en particulier dans les hauteurs de Chelia et Bouhmama.

GAZ: La Protection civile lance une campagne de prévention et de sensibilisation sur le danger d'asphyxie au monoxyde de carbone

Une campagne de prévention et de sensibilisation au profit des citoyens sur le risque et le danger d'asphyxie au monoxyde de carbone sera lancée ce lundi à partir de la wilaya de M'sila. Sous le slogan «Un hiver chaud sans risques», cette campagne s'étalera sur l'ensemble du territoire national tout le long de la période hivernale avec l'organisation de journées portes ouvertes au niveau des unités de la Protection civile ainsi que des caravanes qui sillonneront les différentes localités dans le cadre des activités de proximité afin de sensibiliser les citoyens sur le danger d'asphyxie et les comportements à adop-

ter, précise un communiqué de la Protection civile.

En ce sens, les citoyens et les différentes associations sont invités à prendre part à ces activités en se rapprochant des services de la Protection civile au niveau des 48 wilayas du pays, ajoute la même source, rappelant qu'en 2018 un total de 132 personnes sont décédées par asphyxie (l'inhalation du monoxyde de carbone), alors que 113 victimes ont été déplorées durant les neuf premiers mois de l'année 2019.

La plupart des cas de décès par asphyxie sont causés généralement par «la mauvaise évacuation des produits de combustion (conduit de fumée

obstrué ou mal dimensionné), l'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil, le défaut d'entretien des appareils de chauffage et de production d'eau chaude ou la vétusté des appareils», explique le communiqué de la Protection civile.

Les consignes de sécurité à adopter en cas d'accident dû au monoxyde de carbone sont «simples», selon la même source qui recommande «d'aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres, faire évacuer les locaux et vider les lieux de leurs occupants, appeler les secours et ne réintégrer les locaux qu'après le passage d'un

professionnel qualifié qui recherchera la cause de l'intoxication et proposera les travaux à effectuer». S'agissant des détecteurs de monoxyde de carbone qui sont commercialisés sur le marché local, la Protection civile a fait savoir que «des procédures d'évaluation sont en cours», relevant toutefois que «ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications car la prévention des intoxications passe prioritairement par l'entretien et la vérification de manière régulière des appareils à combustion, la bonne ventilation des locaux et l'utilisation appropriée des chauffages d'appoint».

BATNA: Premiers flocons de neige sur les hauteurs des Aurès

Les premiers flocons de neige ont recouvert, dans la nuit de dimanche à lundi, les hauteurs de la capitale El Aurès. Plusieurs régions montagneuses ont, en effet, enregistré d'importantes chutes de neige, depuis hier, dimanche, à l'instar d'Ichemoul, Hidoussa, Merouana et Théniet El Abed.

A l'exception des axes routiers montagneux, parmi les plus culminants où les automobilistes ont connu des difficultés à circuler, le trafic sur le reste des routes est «normal», a affirmé à l'APS le chef de ser-

vice de l'exploitation et de la maintenance du réseau routier de la direction des travaux publics de la wilaya, Adelkrim Belkacem.

La même source a précisé, à ce propos, que l'opération de salage des routes, dont la circulation est généralement affectée par les chutes de neige et le givre, a été entamée dimanche à 19 heures, dès que les premiers flocons de neige ont commencé à tomber sur les zones montagneuses et s'est poursuivie jusqu'à ce matin. Cette opération a mobilisé 7 chasse-neige, 10 camionnettes et

70 agents d'entretien, tandis que les services des travaux publics restent en alerte jusqu'à ce que le temps s'améliore, a souligné la même source qui a ajouté que la circulation est «normale» au niveau de tous les axes routiers. Parmi les axes ayant fait l'objet d'interventions rapides figurent la RN 31 entre Batna et Biskra, en passant par Tazoult, Merkouana et Arris, la RN 87 entre Batna et Théniet El Abed, en passant par Oued Taka, ainsi que la RN 77 entre Merouana et Hidoussa, en passant par Nafila, a-t-on indiqué.

MÉTÉO: Premières chutes de neige à Naâma et Tissemsilt

Les premières chutes de neige, accompagnées d'une vague de froid glacial, ont été enregistrées, dans la nuit du dimanche à hier, dans plusieurs régions des wilayas de Naâma et Tissemsilt.

Dans la wilaya de Naâma, la neige a commencé à tomber, lundi aux premières heures de la matinée, couvrant les hauteurs du mont Antar ainsi que des villages relevant des communes du chef-lieu de wilaya et de Mechria. Selon Medjahed Slimane, responsable de la cellule de communication à la direction locale de la protection civile, aucune intervention n'a été effectuée dans la région. Le réseau routier n'a pas été coupé par ces perturbations et la circulation automobile est des plus normales ce lundi.

Des vents chargés de sable ayant atteint les 65 km à l'heure ont été enregistrés à travers la wilaya de Naâma. Les conditions météorologiques se sont améliorées ensuite avec la chute de la pluie et de grêle puis les premiers flocons de neige sur les hauteurs, a souligné l'annexe locale des services météo.

Dans la wilaya de Tissemsilt, les premières chutes de neige ont été enregistrées également dans la nuit du dimanche à lundi, sur la parc national des cèdres de Théniet El Had.

Les hauteurs de Ain Harhara et Ras Brarit de la forêt d'El Medad ont été recouverts d'un manteau blanc. Les hauteurs de l'Ouarsenis des communes de Bordj Bounaâma, Boukaid et Lazharia, dépassant les 1.900 mètres d'altitude, recouvertes de neige, offrent un spectacle des plus attrayants.

Selon la station météorologique d'Ain Bouchekif (Tiaret), les chutes de neige se poursuivront durant les prochaines 24 heures.

ROUTES: Un mort et 88 blessés dans 65 accidents de la circulation durant le week-end

Une personne a trouvé la mort et 88 autres ont été blessés dans 65 accidents corporels enregistrés en zones urbaines le week-end dernier, a indiqué lundi, un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

Survenus les 8 et 9 novembre en cours, ces accidents sont dus principalement au facteur humain ainsi qu'à d'autres facteurs, selon les données des services compétents de la sûreté nationale.

Tout en réitérant son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite et au respect du code de la route, d'autant que certaines régions du pays connaissent des perturbations climatiques, la DGSN réitère à appelé le numéro vert 1548 et le numéro de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24.

OUARGLA: 32 blessés dans l'accident d'un bus de voyageurs

Trente-Deux (32) personnes ont été blessées dans un accident d'un bus de voyageurs survenu lundi à Ouargla, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit vers 4h 20 du matin, lorsqu'un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Oran-Hassi Messaoud a percuté un poteau électrique au niveau de l'évitement Sud de la ville d'Ouargla, a-t-on précisé.

Les blessés, à différentes degrés de gravité, ont été évacués par les éléments de la protection civile vers l'hôpital Mohamed Boudiaf à Ouargla, selon la même source.

Une enquête été ouverte par les instances sécuritaires compétentes pour déterminer les circonstances de l'accident.

CHINE: Le bilan d'un accident de la route s'est alourdi à 8 morts

Huit personnes ont été tuées et six autres blessées, dimanche, lorsqu'un minibus est entré en collision avec un camion dans la province chinoise du Jilin (nord-est), selon un nouveau bilan des départements locaux des transports et de la santé.

Un précédent bilan faisait état de sept morts et autant de blessés.

L'accident s'est produit dans la banlieue sud-est de la ville de Changchun, capitale du Jilin, lorsque le minibus qui circulait en centre-ville dans l'arrondissement de Shuangyang est entré en collision avec le camion transportant du béton, a-t-on précisé.

Huit personnes ont trouvé la mort dans l'accident et six blessés ont été hospitalisés.

Une enquête approfondie est en cours.

AUSTRALIE: L'état d'urgence déclaré dans l'est suite à des feux de brousse

La première ministre de la Nouvelle-Galles du Sud, Gladys Berejiklian, l'Etat le plus peuplé d'Australie, a déclaré l'état d'urgence lundi, en raison des feux de brousse sans précédent sur la côte est du pays et en prévisions de conditions d'incendie «catastrophiques» prévues mardi.

Trois personnes sont mortes et plus de 150 maisons ont été détruites dans le nord de la Nouvelle-Galles du Sud et dans l'Etat du Queensland au nord au cours du week-end.

Les autorités du Queensland ont déclaré dimanche l'état d'urgence.

Mme Berejiklian a décrit les incendies comme «parmi les plus dévastateurs» jamais observés dans l'Etat, ajoutant qu'avec les conditions météorologiques prévues pour cette semaine, en particulier mardi avec la chaleur et les vents forts, j'ai décidé de suivre les conseils du commissaire du Service d'incendie rural et de déclarer l'état d'urgence.

Bien que les feux de brousse soient fréquents en Australie, la saison de cette année a débuté d'une manière inhabituelle, avec une sécheresse prolongée sur la côte est du pays, qui exacerbe le problème.

Selon le Service d'incendie rural, plus de 60 feux sont toujours en cours dans la Nouvelle-Galles du Sud.

RUSSIE: 5 morts dans l'incendie d'un immeuble résidentiel

Cinq personnes sont mortes dans l'incendie d'un immeuble résidentiel à Orenbourg, dans le sud-ouest de la Russie, a indiqué lundi le ministère russe des Situations d'urgence.

Le feu s'est déclaré à l'aube sur une surface de 80 mètres carrés, souligne le ministère, ajoutant que les pompiers ont découvert les corps de cinq hommes après avoir éteint l'incendie.

Selon les informations préliminaires, une violation des règles de sécurité lors de l'utilisation d'équipement à gaz serait à l'origine de l'incendie, relève la même source.

Une affaire pénale a été ouverte afin d'éclaircir les circonstances du drame, note le ministère, ajoutant que les autorités compétentes comptent installer des détecteurs électroniques d'incendies dans le quartier sinistré.

SÉNÉGAL: Saisie d'environ 1,4 tonne de chanvre indien

Environ 1440 kilogrammes de chanvre indien ont été saisis, dans la nuit de vendredi à samedi, par les douanes sénégalaises à Kédougou, dans l'Est du pays, a annoncé l'administration des douanes.

La drogue a été saisie sur un camion semi-remorque d'immatriculation sénégalaise en provenance du Mali, dans cette zone frontalière.

Le chanvre indien était notamment dissimulé dans une cachette aménagée au niveau du plancher dudit camion, indique la douane dans un communiqué.

«C'est au cours d'un contrôle de routine au barrage douanier de Moussala, que les éléments de la Brigade ont découvert une cachette aménagée au niveau du plancher dudit camion.

C'est un double fond d'une très grande capacité de stockage qui, au vu de la technique utilisée, a certainement servi à un trafic régulier et insoupçonné de produits prohibés», précise le communiqué.

Il s'agit d'un camion qui, à l'aller, transportait du ciment pour le livrer en territoire malien.

C'est au retour que les trafiquants ont chargé 72 sacs de 20 Kg de chanvre



indien dans la cachette aménagée, soit 1440 Kg pour une valeur estimée de 173 millions CFA (263.000 euros), précise-t-on. Selon l'administration des douanes, cette prise bat le record de toutes les saisies effectuées depuis le

début de 2019 par les Douanes sénégalaises.

Elle est également l'une des plus importantes enregistrées dans cette partie du pays depuis plusieurs années.

BANGLADESH-INDE: Le cyclone Bulbul fait au moins 22 morts au Bangladesh et en Inde

Au mois dix personnes ont été tuées au Bangladesh et douze autres en Inde après le passage du cyclone «Bulbul», qui était accompagné de vents atteignant les 120 km/h, selon un nouveau bilan des autorités des deux pays voisins.

Un précédent bilan faisait état de 20 morts.

En Inde, dix personnes sont décédées, dimanche, dans l'Etat du Bengale-occidental, dans l'est de l'Inde, dont deux ont péri quand des arbres se sont abattus sur leurs habitations, indiquent les autorités locales, notant que deux autres personnes sont mortes dans l'Etat voisin d'Odisha (nord-est).

Au Bangladesh, dix personnes ont été tuées, dont cinq par des chutes d'arbres, et au moins 50 autres



ont été blessées, alors qu'une dizaine de personnes étaient également portées disparues après le naufrage d'un chalutier sur la rivière Meghna, près de l'île de Bhola (sud).

Le cyclone a endommagé environ 4.000 à 5.000 maisons faites principalement de boue et de tôle, a indiqué

le secrétaire en charge de la gestion des catastrophes Shah Kamal.

Dans la région côtière de Khulna (sud), la plus sévèrement touchée, des arbres déracinés sont tombés sur les routes, empêchant l'accès à cette zone.

Au Bangladesh, 2,1 millions de personnes ont été

évacuées et installées dans plus de 5.500 abris spéciaux anti-tempête.

Des militaires bangladais ont été dépêchés dans des villages côtiers et des dizaines de volontaires ont fait du porte-à-porte ou appelé les habitants par haut-parleur à évacuer, certains villages étant situés sous le niveau de la mer.

En Inde, les quelque 120.000 personnes évacuées ont commencé à regagner leur domicile alors que le cyclone baissait en intensité, ont indiqué les autorités.

Le Bangladesh est un pays plat situé pour l'essentiel à moins de 12 mètres au-dessus du niveau de la mer, et pour 10% de son territoire, en-dessous de ce niveau.

EBOLA EN RDC: Une radio cesse d'émettre par crainte de représailles

Une radio locale engagée dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) a annoncé lundi qu'elle cessait d'émettre par peur de représailles ayant déjà coûté la vie à l'un de ses journalistes.

«Depuis le mois dernier, nous sommes tous menacés.

Nous venons de décider de couper le signal de notre radio», a déclaré Joël Musavuli, directeur de la radio communautaire Lwemba du territoire de Mambasa (Ituri, nord-est). «Nous sommes victimes de notre engagement dans la sensibilisation contre la propagation de la maladie à virus Ebola (MVE). Nous ne savons pas pourquoi les miliciens nous en veulent», a-t-il expliqué. Le 2 novembre, un animateur de la radio Lwemba,

Papy Mahamba, avait été tué dans sa maison par des inconnus. Son épouse a été blessée et sa maison incendiée par les mêmes agresseurs. Le directeur de la radio affirme avoir échappé à deux tentatives d'enlèvement.

La direction de la radio regrette l'inaction des autorités.

La radio compte reprendre ses activités «après la restauration de l'autorité de l'Etat dans la zone».

Depuis septembre, plusieurs radios du territoire de Mambasa ont décidé d'interrompre la diffusion des programmes sur la lutte contre la maladie à virus Ebola en raison de l'hostilité d'une frange importante de la population, selon une organisation de défense de la presse, OLPA. La RDC lutte contre une épidémie d'Ebola déclarée le 1er août 2018. Elle touche



les zones reculées et conflictuelles des provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri. L'épidémie a jusqu'à présent tué 2.193 personnes sur 3.287 cas, selon les derniers chiffres officiels datés de dimanche.

ITALIE:

Une truffe blanche adjugée 120.000 euros

Une truffe blanche d'un peu plus de 1 kg a été adjugée 120.000 euros, soit environ 120 euros le gramme, dimanche, lors de la 20e vente aux enchères mondiale organisée à Alba, près de Turin (Italie).

La vente s'est déroulée en liaison avec Moscou, Singapour et Hong Kong où se trouvait l'acquéreur, dont l'identité n'a pas été révélée. Le prix de cette truffe exceptionnelle ne correspond pas au prix du marché qui tourne actuellement autour de 375 euros les 100 grammes sur le marché d'Alba, qui fait office de référence nationale, selon la Coldiretti, principale organisation agricole italienne.

Chaque année depuis 88 ans, la ville d'Alba, dans le Piémont, accueille pendant presque deux mois une grande foire à la truffe blanche au cours de laquelle se déroule la vente aux enchères.

La truffe blanche d'Alba, qui se récolte du 21 septembre au 31 janvier, est extrêmement réputée.

La vente, dont le bénéfice est traditionnellement versé à des oeuvres de bienfaisance a rapporté cette année 420.000 euros qui iront notamment à l'Institut «Mother's Choice» de Hong Kong, qui vient en aide aux enfants sans famille et aux jeunes mères en difficultés, et au centre Dmitry Rogachev de Moscou, spécialisé dans la recherche sur les cancers de l'enfant.

«Le prix de la truffe blanche a augmenté de 50% en un mois passant de 250 euros à 375 euros les 100 g.» entre début octobre et début novembre, indique la Coldiretti dans un commu-



niqué. Les prix sont toutefois «loin d'être les plus élevées de ces dernières années, 500 euros en 2012 et 450 euros en 2017 pour 100 g.

pour des pièces pesant en moyenne 20 grammes», précise l'organisation.

Le Tuber magnatum Pico, nom savant de la truffe blanche, se développe dans des sols qui doivent rester frais et humides aussi dans la phase de germination que dans la phase de maturation.

Champignon vivant sous terre, elle se compose d'un pourcentage élevé d'eau et de minéraux absorbés par le sol grâce aux racines de l'arbre avec lequel il vit en symbiose. Elle croît

près des racines du pin, du chêne vert, du chêne-liège et du chêne dont elle tire ses caractéristiques (couleur, goût et odeur).

En Italie, on la trouve notamment dans le Piémont, les Marches, la Toscane et l'Ombrie (régions du nord et du centre) mais aussi plus au sud dans le Latium et en Calabre.

Selon la Coldiretti, plus de 100.000 ramasseurs officiels sont impliqués dans l'approvisionnement en truffe blanche des commerces, restaurants et entreprises pour un chiffre d'affaires estimé à environ 500 millions d'euros, qu'il s'agisse du produit frais, conservé ou transformé.

INONDATIONS AU KENYA:

Le PAM transporte des vivres par hélicoptère pour les sinistrés

Le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies a commencé à transporter par hélicoptère des vivres et des fournitures de secours du gouvernement kenyan dans les zones isolées par les inondations d'envergure qui affectent le pays, rapportent des médias locaux.

En réponse à une demande formelle du gouvernement, le PAM a déployé un hélicoptère Mi-8 pour fournir une assistance vitale aux familles vivant dans certaines parties des comtés de Mandera, Wajir, Garissa et de la rivière Tana, dans l'est du pays.

Eugene Wamalwa, secrétaire de cabinet au ministère de la Développement et des Zones arides et semi-arides, a indiqué dans un communiqué publié à Nairobi que malgré le fait que le gouvernement dispose des fournitures de secours nécessaires pour venir en aide aux familles touchées par les inondations, «nous sommes confrontés à de grandes difficultés pour les livrer en raison de contraintes d'accès».

De fortes pluies ont suivi une période de sécheresse prolongée qui a vu monter à 3,1 millions le nombre de personnes en grande insécurité alimentaire au Kenya.

Les agences humanitaires estiment que la destruction de moyens de subsistance essentiels affectera gravement la sécurité alimentaire dans le pays alors que selon le gouvernement, les inondations ont déjà entraîné la mort de plus de 38 personnes et le déplacement de 11.700 familles.

SUÈDE:

Un mort et un blessé grave dans une fusillade à Malmö

Un adolescent a été tué par balles et un autre a été grièvement blessé dans une fusillade, samedi à Malmö (sud de la Suède), a indiqué dimanche une source policière.

Les deux adolescents, âgés respectivement de 15 et 18 ans, se trouvaient dans une pizzeria quand plusieurs coups de feu ont été tirés.

L'un a été transporté à l'hôpital dans une ambulance, l'autre y est arrivé dans une voiture privée. L'autorité sanitaire du comté de Scanie a indiqué dimanche que l'un des deux a perdu la vie, tandis que l'autre a été grièvement blessé.

Les deux victimes se trouvaient dans une pizzeria située sur la place centrale du quartier de Mollevangen à Malmö, qui a fait les gros titres ces dernières années en raison de la violence des gangs.

La police a indiqué qu'aucune arrestation n'avait encore été effectuée, mais elle intensifie sa présence dans la région et interroge des témoins.

La fusillade a eu lieu juste après l'explosion d'une bombe sous une voiture, près du centre-ville.

La police a signalé qu'elle n'avait pas encore trouvé de preuve que les deux événements étaient liés ou coordonnés.

Les deux attaques, qui se sont produites juste une semaine après que la ville a vu trois explosions en l'espace de 24 heures, ont réaffirmé le retour de la vague de fusillades et d'explosions liées aux gangs dans la ville.

Avec plusieurs autres villes suédoises, Malmö a connu ces dernières années plusieurs fusillades et explosions, souvent liées à des guerres de territoire entre gangs.

La ville a connu cinq fusillades mortelles en 2019, contre 13 en 2018 et six en 2017.

APS

BÉNIN/PIRATERIE MARITIME: Série de mesures pour la protection des navires

Le gouvernement béninois a adopté un décret portant renforcement des mesures de protection, de sécurité et de sûreté des navires en rade à Cotonou.

Selon le décret, il a été décidé que «tout navire de commerce, quelle que soit sa nationalité, au mouillage dans les espaces maritimes sous souveraineté de l'Etat béninois et plus particulièrement en zone d'attente du port de Cotonou, avec l'accord du capitaine, doit accueillir à son bord une équipe de protection armée à la charge de la République du Bénin», rapportent des médias locaux.

Cette mesure permettra notamment de prévenir toute tentative de piraterie et d'alerter les centres opérationnels en vue de mettre hors d'état de nuire les pirates présumés.

Cette mesure intervient dans un contexte particulier. En effet, le 2 novembre, un acte de piraterie a eu lieu dans la zone de la rade du port de Cotonou (PAC). Un navire battant pavillon norvégien a été attaqué à environ 9 miles de la passe d'entrée du port, et neuf marins de nationalité philippine ont été enlevés. Les recherches, pour les retrouver, sont toujours en cours.

CHINE-EUROPE

L'équipe chinoise FPX remporte la finale de la League of Legends face aux Européens de G2 Esports

L'équipe chinoise de FunPlus Phoenix (FPX) a gagné la finale des championnats du monde du jeu vidéo League of Legends face à l'équipe européenne de G2 Esports dimanche à l'AccorHotels Arena de Paris-Bercy.

FunPlus Phoenix (FPX) l'a emporté 3-0 face à G2 Esports, une deuxième victoire consécutive d'une équipe chinoise après celle de Invictus Gaming face aux Européens de Fnatic lors de la finale de League of Legends en

2018. Les deux meilleures équipes de la saison, les Européens de G2 Esports et les Chinois de FPX, se sont affrontées ce dimanche à Paris en finale de l'un des plus grands championnats de sport.

L'équipe de G2 a félicité les FPX après leur victoire. «Vole, Phoenix, vole. Félicitations pour ta victoire», ont-ils indiqué sur Twitter. C'est la première fois que la France accueillait les Mondiaux de League of Legends et la prochaine édition aura lieu à Shanghai en Chine.

MEXIQUE:

9 policiers tués en moins de 24 heures

Au moins neuf policiers ont été tués par des gangs armés en moins de 24 heures, au Mexique, dans les Etats de Guanajuato, Guerrero et Oaxaca, rapporte la presse locale en citant les autorités locales.

Dans l'Etat d'Oaxaca, cinq policiers ont été tués et deux autres blessés lors d'une embuscade près de San Vicente Coatlán, une localité de 4.000 habitants située à environ 80 km d'Oaxaca, la capitale. «Par suite d'une action armée, cinq éléments de la police de l'Etat ont péri et deux autres ont été blessés alors qu'ils effectuaient leur mission aux abords de San Vicente Coatlán», a indiqué le secrétaire à la Sécurité dans un communiqué.

Les deux policiers blessés ont été hospitalisés dans un état jugé sérieux. Le gouverneur d'Oaxaca, Alejandro Murat, a condamné l'attaque et demandé une enquête exhaustive au parquet. A Acapulco, célèbre station balnéaire de l'Etat de

Guerrero, deux policiers ont été découverts dans l'après-midi criblés de balles dans leur voiture sur la voie publique. Dans la matinée, deux autres agents avaient été attaqués dans un autre quartier d'Acapulco. Un des agents est mort alors que son collègue a été hospitalisé dans un état jugé stable.

Un neuvième policier a été assassiné par un commando armé vendredi après-midi à Irapuato, dans l'Etat de Guanajuato. Le quotidien El Universal précise que 47 policiers ont déjà été tués depuis le début de l'année dans l'Etat de Guanajuato et un total de 15 dans celui d'Oaxaca.

La terrible série noire dans les rangs de la police intervient après la mort mercredi, à Sinaloa, d'Edouardo N., un policier mexicain qui avait brièvement interpellé le 17 octobre l'un des fils du baron de la drogue, Joaquin «El Chapo» Guzman. La voiture de ce policier mexicain a été criblée de balles sur un parking.

CANCER DE LA PROSTATE MÉTASTATIQUE : FUTUR TRAITEMENT EFFICACE ?

Une nouvelle combinaison médicamenteuse serait efficace pour traiter le cancer de la prostate métastatique.

Les chercheurs de l'université de Montréal (Canada) ont analysé les conclusions d'une étude de grande ampleur menée dans 196 hôpitaux pour tester l'efficacité de la combinaison d'une nouvelle association de combinaison médicamenteuse pour traiter le cancer de la prostate.

« Détecté à temps, le cancer de la prostate est traitable. La vaste majorité des hommes s'en sortent. Mais c'est une autre histoire dans les cas de cancer de la prostate métastatique résistant à la castration. Dans cette forme la plus avancée de la maladie, le cancer évolue malgré les options thérapeutiques disponibles : radiothérapie, administration d'hormones et même ablation de la prostate ou des testicules. Il existe actuellement peu d'options pour freiner un tel cancer qui s'est propagé à l'extérieur de la prostate et qui résiste au traitement hormonal », rappelle le Dr Fred Saad, chercheur au Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM) et investigateur principal de l'étude. Les chercheurs ont testé l'innocuité d'un premier traitement combiné comprenant l'acétate d'abiratéron et un autre



médicament qui n'est pas encore approuvé pour le marché, le JN-56021927.

« Nos essais menés auprès d'une quarantaine de patients indiquent que ce traitement s'avère sécuri-

taire. Les médicaments combinés sont bien tolérés et le traitement semble efficace », explique le Dr Saad. Devant ces résultats encourageants, la Food and Drug Administration des États-Unis et Santé

Canada ont rapidement autorisé le début d'une étude clinique de phase III. L'essai vise à comparer l'efficacité de l'acétate d'abiratéron (1000 mg) et d'un placebo versus un traitement combinant

l'acétate d'abiratéron (1000 mg) et le JN-56021927 (240 mg).

Les conclusions de cette étude clinique ne seront pas connues avant environ trois ans. Le futur traitement ne pourra donc pas être mis en marché avant plusieurs années. Mais les chercheurs espèrent que ce premier traitement combiné réussira à retarder la progression de la maladie et à prolonger la vie. Et surtout, à améliorer la qualité de vie des patients atteints de cette maladie dévastatrice.

« Nous espérons avoir trouvé un traitement bien toléré et efficace pour freiner la progression du cancer de la prostate chez les hommes atteints d'un cancer de la prostate avancé. Cette approche combine plusieurs molécules et attaque le cancer sur plusieurs fronts », explique le Dr Fred Saad.

Le cancer de la prostate en chiffre

Le cancer de la prostate représente la première cause de cancer chez l'homme. En France, 71 000 nouveaux cas sont diagnostiqués chaque année et cette maladie est à l'origine de près de 8 870 décès. Ce cancer concerne au total 300 000 hommes en France.

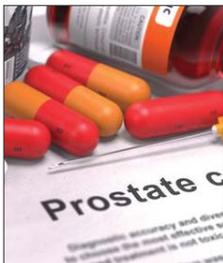
CANCER DE LA PROSTATE : IL Y EN AURAIT 5 DIFFÉRENTS

Des scientifiques britanniques ont identifié cinq types de cancer de la prostate, chacun avec une signature génétique distincte.

En comparant 250 échantillons de tumeurs prélevées lors d'opérations chirurgicales de la prostate, le Dr Alastair Lamb, de l'Institut britannique de recherche sur le cancer, a découvert qu'il n'y avait pas UN cancer mais CINQ cancers différents, chacun avec une signature génétique distincte.

Ces résultats pourraient aider les médecins à décider sur le meilleur traitement pour chaque patient, en fonction des caractéristiques de leur tumeur, « at-il déclaré lors de la présentation de son étude.

Les résultats, fondés sur l'analyse de 100 gènes différents dans les tissus cancéreux de 250 hommes, pourraient à l'avenir, aider les médecins à distinguer les cancers les



plus agressifs (que les chercheurs comparent à des tigres féroces qui évoluent agressivement) des cancers qui le sont moins (que les chercheurs comparent à des paisibles chats de gouttière qui n'ont aucune once d'agressivité). Cela permettra aux oncologues d'adapter le traitement en conséquence.

« Les cas agressifs peuvent nécessiter un traitement intensif. Mais d'autres tumeurs peuvent être plus gérables et les patients n'auraient pas à souffrir nécessairement des effets secondaires des traitements les plus lourds » explique le médecin.

La prochaine étape consiste à confirmer ces résultats avec des études de plus grande ampleur et de nous plonger dans les « écrous et boulons » moléculaires de chaque type spécifique de cancer de la prostate afin

de mettre au point les tests qui nous permettront de les distinguer chez les patients.

Selon les chiffres de l'Institut national du cancer publiés en début d'année dans le document sur Les cancers en France, le cancer de la prostate est le cancer masculin le plus fréquent. Il se situe au tier rang des cancers incidents chez l'homme, loin devant les cancers du poumon et du colon-rectum. Il constitue par ailleurs la troisième cause de décès par cancer chez l'homme.

L'estimation du nombre de nouveaux cas selon l'âge indique une survenue tardive de ce cancer. C'est autour de 70 ans que l'incidence est la plus élevée. Avant 50 ans l'incidence est faible et elle augmente progressivement avec l'âge.

LE PIMENT, BIENFAITEUR DE LA PROSTATE ?

Il vous chatouille les papilles, réveille votre libido et serait même votre allié pour combattre le cancer de la prostate. Le piment, quel talent ! Le piment qui pique le nez, vous fait prendre des couleurs et vous chauffe les oreilles serait bon pour la santé et en particulier contre le cancer de la prostate. Mais comment fait-il ?

L'effet sensationnel que provoque le piment rouge dans notre bouche

est en fait dû à la capsaïcine. Plus un piment en contient plus il enflamme votre langue. Mais la capsaïcine ne s'en tiendrait pas là ! Une étude de l'Institut de cancérologie de l'hôpital Cedars-Sinai et de l'Université de Californie à Los Angeles, porte sur les cancers de la prostate a démontré que cette substance serait capable de tuer certaines cellules cancéreuses. L'injection de capsaïcine dans des

cellules prostatiques cancéreuses (chez des souris) a conduit à leur apoptose (la mort des cellules cancéreuses mais pas des cellules saines). 80 % des cellules cancéreuses de la prostate portées par les souris ont été détruites. « La capsaïcine a eu un profond effet antiproliférant sur les cultures de cellules humaines de cancer de la prostate », a souligné l'un des chercheurs ayant participé à l'étude. La

découverte est de taille lorsqu'on sait que 500 000 hommes sont atteints chaque année d'un cancer de la prostate dans le monde ! Décidément, sacré piment ! Ces découvertes récentes s'ajoutent à d'autres vertus connues depuis déjà des siècles. Le piment est un anti-inflammatoire très efficace et pour terminer sur un registre plus léger, c'est aussi un aphrodisiaque puissant !

Cancer de la prostate : le stress est un facteur déclenchant



Le cancer de la prostate aurait besoin d'un terrain favorable pour se développer. Et le stress serait l'élément moteur pour que le tumeur s'installe. Selon une nouvelle étude dirigée par l'École de médecine Albert Einstein de New-York, le stress serait le facteur principal qui déclencherait l'apparition du cancer de la prostate et si serait responsable du développement de la tumeur.

Une étude récente avait déjà montré que les hommes qui ont des problèmes d'insomnie ont deux fois plus de risques d'être touchés par le cancer de la prostate. En cas de problèmes de sommeil, la production de mélatonine est entravée ce qui perturbe le fonctionnement de l'organisme et finit par « encourager » le développement de tumeurs cancéreuses.

Dans cette nouvelle étude, les chercheurs américains ont montré que certaines branches du système nerveux central qui répondent à la sollicitation du stress en produisant des hormones, sont également responsables du développement du cancer de la prostate. Une des branches de notre système nerveux, le système nerveux sympathique, est chargé de réguler la réponse de notre organisme en situation de stress ou de danger. C'est lui qui fait accélérer notre rythme cardiaque, qui force les vaisseaux à diriger le sang vers notre cœur et qui produit les hormones qui préparent le corps à répondre au stress. « Notre étude a montré que ce même système nerveux sympathique, qui pousse notre corps à fabriquer de la noradrénaline, fait le lit du cancer de la prostate car c'est une hormone que l'on retrouve à la surface des cellules cancéreuses et qui les aide à se développer » expliquent le Dr Paul Frenette, dans le magazine Science.

Selon les scientifiques, la solution serait de proposer aux personnes à risque de prendre un traitement à base de bêta-bloquants afin de bloquer la production de noradrénaline.

UN NOUVEAU TEST DE DÉTECTION PRÉCOCE DISPONIBLE

Un nouveau test urinaire, le MIPS pour Mi-Prostate ScoreTest est désormais disponible aux Etats-Unis. Il permet une détection précoce et précise du cancer de la prostate.

Développé par Mlabs, le laboratoire de l'Université Michigan, ce test urinaire améliore l'efficacité du test sanguin PSA pour le cancer de la prostate.

Le manque de spécificité du test PSA

Le dépistage du cancer de la prostate repose aujourd'hui sur le dosage dans le sang d'un marqueur spécifique d'un dysfonctionnement de la prostate, appelé PSA. Les niveaux de PSA sont élevés en cas de cancer de la prostate mais aussi lors de nombreuses affections non cancéreuses comme l'hyperplasie bénigne de la prostate. Scott Tomlins, professeur adjoint de pathologie et d'urologie à l'Université de Michigan, rappelle que « le test PSA doit être utilisé en complément à des tests cliniques et sur des groupes plus ciblés. Car il y a beaucoup de conséquences négatives des faux-positifs qui vont obliger le patient à des tests diagnostiques inutiles, biopsies ou à des traitements prescrits pour des cancers peu agressifs et peu liés à des décès. Nous avons besoin de nouveaux outils pour aider les patients et les médecins à prendre de meilleures décisions quand le taux PSA sérique est élevé. MIPS contribue à cela ».

Un test plus spécifique pour éviter un surdiagnostic et des surtraitements. Les chercheurs ont validé ce nouveau test sur près de 2.000 échantillons d'urine. Le



MIPS s'est révélé significativement plus précis que le test PSA seul pour détecter une tumeur à haut ou faible risque. « Ce test de combinaison n'est pas conçu pour dire absolument lors du diagnostic si un homme a un cancer agressif de la prostate, mais il peut fournir une estimation plus précise de la probabilité d'avoir un cancer et savoir si ce cancer est agressif », explique Scott Tomlins. Ce nouveau test permettrait aussi d'éviter le surdiagnostic et les sur-traitements, un vrai pro-

blème de santé publique.

En effet, des travaux menés par Cyrille Delpierre de l'Institut National de la santé et la recherche médicale (Inserm) publiés dans la revue Cancer Epidemiology ont prouvé l'ampleur du surdiagnostic et du surtraitement potentiel et réel pour le cancer de la prostate en France. Ces surtraitements entraînent des effets indésirables lourds comme l'impuissance ou l'incontinence.

L'étude de l'Inserm a révélé que « 9,3% à 22,2% des patients at-

teints de tumeurs au stade T1 étaient sur-traités. Soit entre 77% et 24,4% des patients ayant subi une ablation de la prostate, et entre 30,8% et 62,5% de ceux recevant une radiothérapie. Et 2% des patients atteints de tumeurs au stade T2 étaient sur-traités soit 2% des patients ayant subi une ablation de la prostate et 4,9% de ceux recevant une radiothérapie ».

Ce nouveau test pourrait donc combler un vrai besoin dans le diagnostic et l'évaluation de la maladie.

LES STATINES EMPÊCHENT SA PROPAGATION VERS LES OS

Les statines, des médicaments qui permettent de faire baisser le taux de cholestérol, empêchent les cellules cancéreuses de migrer de la prostate vers les os. Cette découverte ouvre la voie à de nouveaux traitements pour le cancer de la prostate. Une nouvelle étude publiée dans le British Journal of Cancer, laisse entendre que les statines, les médicaments prescrits pour lutter contre le cholestérol, pourraient empêcher certaines cellules cancéreuses de migrer vers les os, chez les patients qui souffrent de cancer de la prostate. Selon les chercheurs, le médicament vient interférer dans la capacité qu'ont les cellules cancéreuses de changer de forme et de s'infiltrer dans les os. Cette découverte pourrait ouvrir la voie à de nouveaux traitements du cancer. Cela explique aussi pourquoi, chez les patients sous statines, la pro-

fession de la tumeur cancéreuse se fait souvent plus lentement.

Le passage des cellules cancéreuses de la prostate vers les os est un cas fréquent que les médecins redoutent. Car, lorsque cela arrive, les chances de guérison s'amoindrissent. D'où l'intérêt de cette découverte : « Comprendre comment les statines parviennent à bloquer les moyens par lesquels les cellules cancéreuses de la prostate sont capables de changer de forme pour se répandre, pourrait conduire à des avancées majeures dans le traitement des hommes qui souffrent d'une forme agressive de la maladie » explique Neil Barrie, directeur de l'information scientifique au Centre de recherches sur le cancer de Grande-Bretagne.

« Il nous reste à comprendre le mécanisme de fonctionnement des statines sur les cellules cancéreuses » ajoute le Pr Noël Clarke, de



l'Université de Manchester, qui a dirigé cette étude.

Chaque année, on dénombre 71 000 nouveaux cas de cancer de la

prostate, et cette maladie est à l'origine de près de 8 870 décès. Ce cancer concerne au total 300 000 hommes en France.

MALI: L'armée annonce le repli de ses positions isolées après deux assauts meurtriers

L'armée malienne a annoncé sa décision de se replier de ses positions isolées, près de la frontière du Niger et du Burkina Faso, pour se regrouper sur des places plus fortes après deux assauts meurtriers.

Cette décision a déjà été appliquée à trois postes (Anderaboukane et Indelimane, repliés sur Ménaka, et Labbezanga, sur Ansongo) et d'autres vont suivre, a indiqué l'armée dimanche sur son site internet.

Indelimane, dans l'est du pays, a essuyé le 1er novembre une attaque qui a coûté la vie à 49 soldats selon les autorités.

Un mois plus tôt, une quarantaine d'hommes au moins ont été tués dans un double assaut contre les positions militaires à Boukessy et Mondoro, près de la frontière du Burkina.

A la suite d'Indelimane, le président malien Ibrahim Boubacar Keïta avait indiqué avoir ordonné à l'armée l'élaboration d'un «nouveau concept opérationnel». «Dans un souci de reconsidérer notre posture opérationnelle sur le terrain, les unités isolées vont être regroupées en points d'appui et centres de résistance», a souligné l'armée sur internet.

«Cette décision s'inscrit dans l'exécution d'un nouveau concept d'opération qui vise à mieux adapter la stratégie à la menace des terroristes et autres narcotraquants», précise la même source.

BURKINA FASO: L'armée détruit un engin explosif dans le Sahel

L'armée burkinabè a réussi à détruire samedi un engin explosif improvisé sur l'axe Djibo-Bourzanga, dans le Sahel burkinabè en proie aux attaques terroristes, a indiqué dimanche une source sécuritaire.

Une patrouille de l'armée a détecté et détruit samedi un engin explosif sur l'axe Djibo-Bourzanga et l'opération s'est bien déroulée, a indiqué la même source citée par l'agence Xinhua.

Les attaques aux engins explosifs improvisés sont fréquentes dans le Sahel burkinabè et ont tué plusieurs éléments des forces de défense et des civils.

Par ailleurs, les forces de défense et de sécurité du Burkina Faso ont repoussé dans la nuit de samedi à dimanche une attaque contre le commissariat de police de Titao, province du Loroum (nord), perpétrée par des hommes armés, a rapporté dimanche l'Agence d'information du Burkina. Selon l'agence officielle du pays, l'opération s'est déroulée à un moment où la ville était en plein couvre-feu, instauré par le gouverneur de la région du nord du 15 octobre au 14 novembre 2019.

KENYA: La police retrouve 3 fusils volés lors d'une attaque à Jaldesa

La police kényane a retrouvé trois fusils «G3» volés lors d'une attaque perpétrée le 6 novembre par des assaillants à Jaldesa, dans le comté de Marsabit, et au cours de laquelle trois policiers et 10 bergers ont été tués, a annoncé lundi la Direction des enquêtes criminelles (DCI). Les armes avaient été trou-

vées le long de la route Jaldesa-Shurr, précise la DCI, ajoutant que lors de cette attaque, un groupe d'assaillants a tué trois policiers et 10 bergers avant de s'emparer du bétail. Le commissaire régional de l'Est, Isaiah Nakoru, a confirmé, dans des déclarations à la presse, que les trois armes à feu étaient



celles qui avaient été volées lors de l'assaut.

SAHARA OCCIDENTAL: Un article du WSJ sur le Sahara occidental suggéré par le lobby marocain à Washington

Un article biaisé du quotidien américain, The Wall Street Journal (WSJ), sur le Sahara Occidental était rémunéré et suggéré par la firme de lobbying «SGR Government Relations & Lobbying», engagée par le Maroc pour influencer sur la position américaine à l'égard de la question sahraouie, a rapporté Al-Monitor.

Selon les nouvelles révélations de ce quotidien en ligne, spécialisé dans les questions du Moyen-Orient, les lobbyistes de SGR ont rencontré Dion Nissenbaum, l'auteur de ce reportage orienté sur le Sahara Occidental, cinq fois de suite avant son déplacement en mai dans les territoires occupés.

Dans une lecture déformée et erronée, présentant surtout des conclusions énoncées par le chef de la diplomatie marocaine, Nasser Bourita, le reporter du Wall Street Journal a affirmé que la Maison Blanche s'allait pas soutenir un plan destiné à créer une nouvelle nation africaine.

Citant le registre d'activités de SGR, durant les six mois qui ont précédé septembre, Al Monitor précise que les lobbyistes du cabinet américain ont envoyé une douzaine de messages à Dion Nissenbaum et ce pendant et après son déplacement au Sahara Occidental occupé.

En guise de rémunération, SGR a reçu 90.000 dollars de la part du gouvernement marocain au cours de cette période, toujours selon les mêmes révélations.

Une preuve accablante de l'interférence du lobby marocain dans la ligne éditoriale de ce prestigieux quotidien américain qui prône pourtant «l'intégrité et l'indépendance» dans ses écrits.

Fait encore plus intrigant, le Maroc qui impose depuis des années un blocus médiatique au Sahara Occidental, «offre un accès rare» au



journaliste du Wall Street Journal, fait remarquer Al Monitor.

Contacté par Al Monitor, le WSJ a indiqué que son journaliste «était lâbas avec l'autorisation du gouvernement marocain, condition requise pour tout journaliste intéressé de faire des reportages dans la région du Sahara occidental mais sans, pour autant, reconnaître la flagrante interférence».

Juste après la publication de cet article en août dernier, la partie sahraouie a révélé que le reportage en question a été réalisé après une visite du journaliste américain aux territoires occupés, organisée à son intention par la Direction du renseignement extérieur et du contre-espionnage marocain

(DGED) sous la couverture du ministère des Affaires étrangères marocain.

Le ministère sahraoui de l'Information avait, alors, dénoncé «un écrit erroné présentant des conclusions énoncées par le ministre des Affaires étrangères marocain, Nasser Bourita, comme si elles étaient la position officielle américaine».

D'ailleurs, «le journaliste s'est exclusivement fondé dans la rédaction de son texte sur sa conversation tenue avec le ministre des Affaires étrangères marocain».

Il a clairement indiqué que sa source était exclusivement composée de diplomates marocains et occidentaux», avait relevé le département sahraoui dans un communiqué.

MAURICE: Les observateurs internationaux saluent des élections calmes et transparentes

Les quatre instances internationales qui ont envoyé des observateurs à Maurice pour les élections générales du 7 novembre dernier ont souligné chacune dans leurs rapports préliminaires soumis samedi la transparence, le professionnalisme et le calme dans lequel s'est déroulé le scrutin.

L'African Union Electoral Observation Mission (AUEOM), la SADC Electoral Commissions Forum et la mission d'observation des élections de la Francophonie ont félicité la Commission électorale et le pays pour le bon déroulement des élections générales.

L'AUEOM a tenu à saluer le travail des officiers de l'ordre très présents mais très



discrets dans les centres de vote à travers les 20 circonscriptions de l'île.

La présidente de cette mission Speciosa Wandira Kazibwe, ex-vice présidente de la République de l'Ouganda, a toutefois souligné quelques lacunes et

demande aux autorités d'agir, notamment au niveau de la participation des femmes.

«Nous demandons aussi à l'Etat d'amender la loi pour encourager plus de femmes à participer aux élections», a-t-elle dit.

Elle a aussi suggéré de «faire le dépouillement des bulletins de vote le jour des élections même, et d'utiliser des stylos à encre indélébile».

«Nous avons observé que les activités politiques, les rallyes politiques, les meetings publics et autres se sont tenus dans une atmosphère paisible», a déclaré pour sa part le ministre des Affaires étrangères de la République de Zimbabwe, Sibusiso Moyo, comme le chef de la mission de la SADC.

«Nous exhortons le peu-

ple mauricien à soutenir le projet de loi sur la réforme électorale qui avait été présenté par le gouvernement au Parlement», a indiqué Sibusiso Moyo.

De son côté, Glen Mashini, chef de la Electoral Commissions Forum and SADC Countries Election Observation Mission, n'a pas manqué de souligner le défi que représentent ces élections pour le court délai de préparation, «La Commission électorale n'avait que 30 jours, soit une des plus courtes échéances, pour organiser des élections alors que des officiers se sont désistés à la dernière minute et que certains collègues n'étaient pas disponibles à cause du clash avec les examens», a-t-il dit.

Une opinion partagée par Mohamed Aujard, ancien ministre de la Justice du Maroc et chef de la mission d'observation de la Francophonie.

Il a salué «la fiabilité, la transparence et la crédibilité» de ces élections et de la Commission électorale.

Rappelons que ces élections ont été remportées par l'Alliance gouvernementale dirigée par le Premier ministre sortant, Pravid Kumar Jugnauth.

AP3

TURQUIE: Ankara commence à renvoyer chez eux les terroristes étrangers de Daech

La Turquie a lancé hier sa campagne d'expulsion des membres étrangers du groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI, Daech) capturés en Syrie, en renvoyant dans son pays d'origine un terroriste américain, alors qu'Ankara ne cesse d'appeler les Européens à récupérer leurs ressortissants qui ont intégré les rangs de l'organisation extrémiste.

Un terroriste américain a été déporté lundi matin de Turquie «après que toutes les démarches ont été complétées», a annoncé lundi matin le porte-parole du ministère turc de l'Intérieur Ismail Catakli.

Cette opération va se poursuivre dans la journée avec le renvoi dans leur pays d'un terroriste allemand et le second de nationalité danoise, a ajouté le porte-parole.

Sept autres «terroristes étrangers d'origine allemande seront déportés jeudi», d'après la même source citée par l'agence de presse turque Anadolu.

Des démarches sont en cours en vue du prochain renvoi de 15 autres terroristes: 11 Français, deux Allemands, et deux Irlandais, a également annoncé le porte-parole du ministère de l'Intérieur.

Le début d'expulsion de terroristes avait été annoncé vendredi dernier par le ministre turc de l'Intérieur Süleyman Soylu.

«Nous commencerons à partir de lundi», avait-il déclaré lors d'un discours. «Que cela vous fasse plaisir ou non, que vous leur retiriez ou non leur nationalité, nous vous renverrons ces membres de l'EI, vos propres gens, vos propres ressortissants», avait-il martelé.

Vendredi également, le président turc Recep Tayyip Erdogan avait indiqué que la Turquie avait capturé 287 personnes qui s'étaient échappées de prison pour membres de l'EI en Syrie après le déclenchement de l'offensive d'Ankara dans le nord-est syrien, une opération qui avait provoqué un tollé international.

Au total, ce sont près de 1.200 membres de Daech qui seraient actuellement détenus dans des prisons turques, dont une dizaine de Français, selon des médias.

Ankara fustige le refus des Européens de prendre en charge leurs ressortissants

Ankara appelle régulièrement les



Européens à reprendre leurs ressortissants qui ont intégré les rangs de Daech en Syrie mais ceux-ci sont peu enclins à les récupérer notamment pour des raisons sécuritaires. «En ce qui concerne les (combattants) étrangers, nous allons les garder sous notre contrôle pendant encore un certain temps. Ensuite, nous les renverrons dans leurs pays», a déclaré samedi le ministre turc de l'Intérieur avant d'insister: «Nous n'allons pas pouvoir les garder jusqu'à la fin des temps (...) Nous ne sommes pas un hôtel pour les membres de Daech».

Le ministre turc a, en outre, accusé plusieurs pays européens, comme les Pays-Bas et la Grande-Bretagne, de déchoir certains de leurs ressortissants de leur nationalité pour empêcher Ankara de les expulser. «Ils ont trouvé une solution facile (...) Ils disent: 'Je l'ai déchu de sa nationalité, débrouillez-vous'. C'est inacceptable de notre point de vue. C'est totalement irresponsable», a déclaré M. Soylu.

Maintes fois accusée d'avoir laissé les terroristes traverser sa frontière pour

rejoindre la Syrie après le déclenchement de la crise dans ce pays depuis mars 2011, la Turquie, frappée par plusieurs attentats commis par l'EI, a rejoint en 2015 la coalition anti-terroriste.

Mais Ankara a été accusé ces dernières semaines par plusieurs pays d'affaiblir la lutte contre les éléments dispersés de l'EI en lançant, le 9 octobre, l'opération militaire contre la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), fer de lance du combat contre l'organisation Daech.

L'opération militaire a été suspendue après un accord négocié par Ankara d'abord avec Washington, puis avec Moscou, le 22 octobre, même si des combats sporadiques se poursuivent.

Aux termes de l'accord avec Moscou, les forces kurdes ont abandonné leurs positions à la frontière et des patrouilles menées par l'armée turque et l'armée russe, ont été mises en place.

A terme, Ankara souhaite établir une «zone de sécurité» dans le nord syrien, avec l'objectif d'y installer deux millions de Syriens réfugiés en Turquie.

ESPAGNE: Démission du chef de Ciudadanos après son effondrement aux législatives



Le dirigeant du parti libéral Ciudadanos, Albert Rivera, a annoncé hier sa démission au lendemain de l'effondrement de sa formation aux élections législatives en Espagne, passant de 57 députés en avril à seulement dix.

M. Rivera a également annoncé sa démission de son poste de député ainsi que sa décision de quitter la vie politique. «J'ai voulu assumer toutes les responsabilités à la première personne», a-t-il expliqué lors d'une déclaration au siège de son parti. Albert Rivera, 39 ans, était une des principales figures de la vie politique espagnole depuis l'irruption fracassante en 2015 de son parti Ciudadanos au parlement national. Intransigeant avec les indépendantistes catalans et basques et libéral en économie, cet avocat de formation avait pris la tête de Ciudadanos («Citoyens») en 2006, pour combattre l'essor du séparatisme en Catalogne.

Il s'était ensuite positionné sur l'échiquier politique national avec l'objectif affiché de «régénérer» le pays affecté par la corruption et en finir avec le bipartisme socialistes-conservateurs. Le chef du gouvernement socialiste sortant Pedro Sanchez a remporté dimanche les quatrièmes élections générales en quatre ans en Espagne, mais est sorti affaibli de ce scrutin, avec 120 sièges contre 123 en avril. La surprise a été créée par le parti d'extrême droite Vox qui a plus que doublé son nombre de sièges à 52 sur 350 pour devenir le troisième parti d'Espagne.

BOLIVIE: Violences après la démission de Morales, des pays dénoncent un «coup d'Etat»

Des violences ont éclaté dans la nuit de dimanche à lundi à La Paz et à El Alto, une ville proche de la capitale bolivienne suite à la démission du président Evo Morales Ayma, après trois semaines de manifestations contre sa réélection à un quatrième mandat, un départ ayant suscité la réaction de nombre de pays l'ayant qualifié de «coup de d'Etat».

Le dirigeant d'un collectif de citoyens, Waldo Albarracín, ainsi qu'une présentatrice de la chaîne Television Universitaria, Casimira Lema ont déclaré que leurs maisons ont été incendiées.

De plus, plusieurs dizaines de personnes semaient la peur au cours de la nuit dans le quartier d'Achumani, dans le sud de La Paz, selon les médias locaux.

Le président bolivien démissionnaire, dont la localisation était inconnue dimanche, a annoncé sur twitter qu'un mandat d'arrêt «illégal» avait été émis contre lui, dénonçant lui aussi, «une attaque» ayant ciblé dans la nuit du 10 au 11 novembre, son domicile par «des groupes violents».

«Les putschistes détruisent l'Etat de droit», a-t-il ajouté.

Quant à lui, le chef de l'opposition et candidat malheureux à la présidentielle du 20 octobre, l'ex-président bolivien Carlos Mesa, a indiqué dimanche que les Boliviens ont «donné une leçon au monde»

en obtenant le départ de Morales, estimant que «demain la Bolivie sera un nouveau pays», tandis que des milliers de Boliviens fêtaient dans la rue la démission du chef de l'Etat.

L'opposition avait, auparavant, appelé M. Morales à démissionner.

Le centriste Carlos Mesa, candidat malheureux au premier tour de la présidentielle, dont l'Organisation des Etats américains (OEA) a demandé l'annulation, a estimé que Morales «n'est pas en conditions» de mener un nouveau processus électoral ni de se présenter à nouveau comme candidat.

En réaction à la précédente annonce par le président de la prochaine organisation d'un nouveau scrutin, et sa décision de renouveler l'ensemble des membres du Tribunal électoral suprême (TSE), le dirigeant le plus radical de l'opposition, Luis Fernando Camacho, avait indiqué que Morales avait brisé l'ordre constitutionnel et devait démissionner.

Il a appelé à la formation d'une «commission de gouvernement transitoire», chargée de «convoquer de nouvelles élections d'ici 60 jours maximum».

Visé par des manifestants qui ont incendié sa maison à Potosí (sud-ouest), le président de l'Assemblée nationale, Victor Borda, a démissionné, imité, selon la télévision bolivienne par une dizaine de députés.

Peu après, le ministre des Mines, César Navarro, a également renoncé à son poste, disant vouloir «préserver (sa) famille» après l'incendie de sa maison et l'agression de son neveu.

«Le cours des événements va à l'encontre de mes principes personnels, ainsi que de mes valeurs spirituelles et démocratiques», a aussi écrit le ministre des Hydrocarbures, Luis Alberto Sanchez, dans sa lettre de démission publiée sur Twitter.

Durant la journée, plusieurs dirigeants de l'opposition avaient exhorté le chef de l'Etat à démissionner, lui aussi.

M. Morales, leader indigène, au pouvoir depuis 2006, a annoncé tard dimanche sa démission après trois semaines de vives protestations contre sa réélection à un quatrième mandat, l'armée, la police et l'opposition réclamant son départ.

Il faisait état d'un «coup d'Etat» qui a eu lieu.

Nombre de pays dénoncent un «coup d'Etat»

La démission de Morales a suscité une réaction internationale, dont l'ONU, et de nombreux responsables de pays latino-américains. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a fait part dimanche de sa profonde «inquiétude» face à la situation, appelant les Boliviens à s'abstenir de

toute violence, et à faire preuve d'un maximum de retenue.

Il les a également invités à déployer des efforts pour parvenir à un règlement pacifique de la crise en cours et au déroulement d'un nouveau scrutin transparent et crédible.

Les dirigeants du Venezuela, du Nicaragua, de Cuba, ainsi que le président élu argentin Alberto Fernandez et l'ancien président brésilien Lula, ont tous dénoncé un «coup d'Etat» contre Morales.

Le président du Mexique, Daniel Ortega, a lui aussi «condamné énergiquement le coup d'Etat» contre le président bolivien, exigeant «le respect de sa liberté, son intégrité physique et sa vie».

Le gouvernement colombien a demandé, de son côté, une «réunion urgente» du Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (OEA) «afin de chercher des solutions à la complexe situation institutionnelle».

Dans un communiqué de son ministère des Affaires étrangères, le Pérou a appelé au «rétablissement rapide de la coexistence pacifique entre tous les Boliviens», sur la base du respect de la Constitution et des lois, appelant à «la tenue d'élections générales avec des garanties de transparence et la supervision de l'OEA, et d'autres instances internationales».

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI : «Le devoir impose aux enfants de l'Algérie de préserver le message des chouhada»

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a indiqué dimanche à Batna que «le devoir impose aux enfants de l'Algérie de préserver le message des Chouhada».

Dans son allocution d'ouverture à la faculté des sciences islamiques du 1er séminaire national sur les deux Chouhada et commandants de la wilaya-1 historique Mohamed Amouri et Ahmed Nouaoura, le ministre a considéré que «la loyauté envers les Chouhada traduit le véritable nationalisme et consolide la cohésion nationale». M. Zitouni a estimé que «la révolution algérienne a puisé sa force et son génie dans l'énergie de ses jeunes puisque l'intégration des rangs des moudjahidine par les étudiants fut un événement majeur dans le processus de la révolution», affirmant que «la révolution a enseigné aux hommes la défense de la vérité et du droit jusqu'à la mort». Relevant qu'il fallait «investir dans les hommes par l'authenticité et l'éducation patriotique sincère», le ministre a relevé que l'Etat algérien moderne a assumé sa «noble» responsabilité envers ces hommes tombés durant la révolution en héros. Cette rencontre permet de ren-



forcer les recherches sur la révolution et ses vaillants combattants, a noté M. Zitouni ajoutant que les Chouhada Amouri et Nouaoura se distinguaient par leur intelligence et leur caractère dont l'engagement s'était développé au sein du mouvement nationaliste avant le déclenchement de la révolution en étant des militants sous l'égide du héros Mostefa Benboulaïd.

La rencontre a donné lieu à la distinction des familles

des Chouhada Amouri et Nouaoura. Né le 14 juin 1929 au douar Ouled Si Ali à Ain Yagout, Amouri est tombé au champ d'honneur en 1960. Nouaoura est né en 1920 à Ghassira et est mort en martyr en 1959. Ils devinrent tous deux commandants de la wilaya-1 historique avec le grade de colonel. Le ministre a présidé auparavant une cérémonie de ré-inhumation des restes de 150 chouhada dans la commune de Larbaa.

SCIENCE

JOURNÉE MONDIALE DE LA SCIENCE AU SERVICE DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT L'UNESCO appelle à mettre les connaissances scientifiques à la disposition de tous

La directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Audrey Azoulay, appelle à mettre les connaissances scientifiques à la disposition de tous, à l'occasion de la Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement, qui est célébrée chaque année le 10 novembre. «Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 repose sur un engagement, celui de faire en sorte que personne ne soit laissé de côté. Aujourd'hui comme hier, le contrôle du savoir conduit à l'inégalité, à l'exclusion et au conflit social», écrit Mme Azoulay dans un message. «Alors que notre planète se trouve face à un nombre croissant de défis, dont le changement climatique, la perte de biodiversité et les catastrophes naturelles, le développement des connaissances scientifiques importe plus que jamais», déclare Mme Azoulay. Pour pouvoir relever ces défis, il faut, selon elle, investir davantage dans la science, la recherche et la technologie, en particulier dans la perspective de faire germer de nouvelles idées novatrices. La Journée mondiale de la science au service de la paix et du développement est consa-



crée cette année au thème «Science ouverte - ne laisser personne de côté». «La Science ouverte vise à mettre l'information, et les connaissances et les données scientifiques à la disposition de tous. En accroissant l'accès à l'information, elle vise à donner à tous les scientifiques, innovateurs, ingénieurs, entrepreneurs et citoyens la possibilité d'observer, d'apporter et de créer du savoir dans les domaines des sciences, de la technologie et de l'innovation», souligne la cheffe de l'UNESCO.

Selon Mme Azoulay, non seulement cette approche renforce la transparence et la responsabilité, mais elle aide à donner des chances égales à tous, en encourageant la participation à la culture scientifique.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N.I.F N°001328019020255

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°:(/2019)

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public portant; La Direction des Equipements Publics DE LA WILAYA DE M'SILA lance un Avis d'Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour le projet: **Etude, réalisation et Aménagement de chauffage centrale le 92 scolaires du cycle premier a travers la wilaya.**

Lot 14 :Opération de raccordement intérieure du gaz naturel (école le martyre belabes ahmed)+ école le martyre ziwak el massoud(el bouira)+ école le martyre belhout belkacem(el ribib)+ école le martyre kroum makhlouf(bir madhi)+ école le martyre kroum saleh(ain djrad)+commune hamma dala.

Les entreprises qualifiées (activité principale) catégorie 01et plus , la qualification doit comporter code chauffage central. et intéressées par le présent appel d'offre peuvent retirer cahiers des charges auprès de LA DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA, Rue cherid abdelhafid 28000 m'sila

Les offres déposées doivent être accompagnées des pièces précisées dans le cahier des charges et l'enveloppe extérieure portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES**

N°:(/2019)

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE M'SILA
RUE CHERID ABDELHAFID ROUTE ICHBILIA M'SILA

PROJET: Etude, réalisation et Aménagement de chauffage centrale le 92 scolaires du cycle premier a travers la wilaya (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres)

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature » ou « offre technique » ou « offre financière » Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme

1/ dossier de candidature :

- une déclaration de candidature rempli, datée, signée et cachetée.
- Extrait des rôles en toutes taxes et impôts datant de moins de trois (3) mois apurés ou échanciers (copie).
- casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre copie de jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- Certificat de la mise à jour fiscale et parafiscale CACOBATH -CNAS -CASNOS (copie).
- Registre de commerce (copie).
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année 2018 pour les personnes morales (copie).
- Numéro d'identification Fiscal (copie).
- une déclaration de probrilé rempli ,datée, signée et cachetée.
- les statuts des soumissionnaires pour les personnes morale (copie)
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- **Capacités professionnelles :** Certificat de qualification et de classification (copie).

-Capacités techniques:

- Liste détaillée des moyens matériels proposés (fixe et mobile) destinée à la réalisation du projet signée par le soumissionnaire justifiée par une liste délivrée par un notaire ou par un expert d'engins ou huissier de Justice accompagnée de carte grise de ces engins au nom du soumissionnaire ou de l'entreprise (copie).
- Liste des moyens humains (fiche d'affiliation à la CNAS pour l'encadrement technique) accompagnée par les Certificats de diplômes (copie).
- Certificats de bonne exécution des travaux réalisés signés par les maîtres d'ouvrages précisant la nature des travaux réalisés leurs montants, date de réception aux cours des 5 dernières années (copie)(2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018)

-**Capacités financières :** Les bilans fiscaux des trois dernières années (copie)(2016 - 2017 - 2018)

2/ offre technique:

- Déclaration à souscrire rempli, datée, signée et cachetée.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé.
- Planning d'exécution des travaux rempli, datée, signée et cachetée
- l'assistance technique cachetée et signée par le soumissionnaire.
- le cahier après vente cachetée et signée par le soumissionnaire.
- le serveur des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » rempli et signé par le soumissionnaire ..

3/ Dossier Financier:

- Lettre de soumission rempli, datée, signée et cachetée
- Bordereau des prix unitaires rempli, daté, signé et cacheté
- Devis quantitatif et estimatif. rempli, daté, signé et cacheté
- **Remarque** Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché. Si les documents précités ne sont pas remis dans le délai requis ou s'il s'avère après leur remise qu'ils comportent des informations non conformes à celles figurant dans la déclaration de candidature, l'offre concernée est écartée, et le service contractant reprend la procédure d'attribution du marché. Si après signature du marché, le service contractant découvre que des informations fournies par le titulaire du marché public sont erronées, il prononce la résiliation du marché aux torts exclusifs du partenaire cocontractant.
- Le délai de préparation des offres est fixé à(08) jours à compter de la première parution de l'appel d'offre. La date limite de dépôt des offres est fixée pour le dernier jour du délai de préparation des offres jusqu'à13h30Min. après la première date de parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et B.M.O.P.SI le jour de dépôt des offres et l'ouverture des plis coïncide avec un jour de repos légal ou fin de semaine, la durée de préparation des offres sera prolongée le jour suivant du travail.
- Le délai de validité des offres est fixé à03 mois+ délai de préparation des offres à partir de la date de dépôt des offres. Tous les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture publique des plis le dernier jour correspondant le dépôt des offres à partir de 14 h au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de m'sila salle des réunion

10E FESTIVAL DE DANSE CONTEMPORAINE:

Prestations diverses sur «la recherche et la compréhension de soi»

La scène du 10e Festival culturel international de danse contemporaine (Ficidca) a accueilli dimanche soir à Alger, outre l'Algérie, la Russie, invitée d'honneur, la France, l'Ukraine et l'Espagne qui ont livré des prestations en lien avec «la recherche et la compréhension de soi», comme thématique principale, exprimée de différentes manières à travers des performances, en groupe, en duo ou en solo.

Sous un éclairage direct et varié, la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh est apparue au nombre public dans toute sa splendeur, accueillant, près de deux heures et demie durant, pas moins de six performances, rendues par, le trio algérien, «Dream Team» de Tizi-Ouzou, le duo russe de «danseurs étoiles» du «Théâtre du Bolchoï», la troupe française, «Zahrabat», le trio ukrainien «ConDan Space» et la Compagnie espagnole, «Elias Aguirre».

Composé des jeunes femmes, Lamia Amrani, chorégraphe et metteuse en scène, Melissa Benabdellaziz et Lisa Zerraf, le trio, «Dream Team» de Tizi-Ouzou a présenté «Entre raison et folie», une prestation de courte durée certes, mais qui a laissé une «bonne impression» chez le public, car traitant du déchirement intérieur que vit l'individu, entre la nécessité de préserver sa lucidité et l'adversité des pressions qu'il subit de l'extérieur, le poussant à la folie.

A travers une sémantique des accoutrements, en adéquation avec les personnages, les rôles, du «sujet», rendu par Lamia Amrani,

dans une robe mi-noire, mi blanche, «la raison», interprété par Lisa Zerraf, toute de blanc vêtue et «la folie», incarné par Melissa Benabdellaziz toute en noire, ont été mis en valeur par les trois ballerines, chacune réussissant à atteindre la mesure du caractère de son personnage, à l'instar de Lamia Amrani qui a su passer de l'«apaisement», quand elle se sent prémunie en présence de «la raison», au «tourment», lorsqu'elle est approchée par «folie».

La Russie, a présenté deux programmes séparés, animés par le duo, Ekatarina Bésédine et Mikhaïl Kryuchkov, qui ont excellé de maîtrise et de technique, sous la direction du chorégraphe, Alexander Ryuntyu. «La Siphide», une œuvre du ballet romantique créé en 1832 par Filippo Taglioni, sur un livret d'Adolphe Nourrit, a séduit les spectateurs qui ont apprécié les deux danseurs, exécutant une performance de haute facture, soumise aux normes académiques connues des grandes écoles de danse.

Dans une autre tonalité, la performance, «Danse contemporaine» a été exécutée par le duo russe, avec beaucoup d'énergie et une



gestuelle plus actuelle s'adressant à la nouvelle génération de danseurs, ce qui a fait réagir le public algérois qui a longtemps applaudi le rendu russe. Quatre danseurs, venus de Roubaix (Nord de la France), Brahim Bouchlaghem, chorégraphe et metteuse en scène, Sacha Vangrevlynghe, Al Houseyni N'Diaye et Fouad Tzouza, formant l'Ensemble «Zahrabat», ont proposé de comprendre la «fuite du temps», dans une performance très physique qui rappelle la dif-

férence des époques et qu'à chacune son temps. Venu de Lviv (est de l'Ukraine), le trio féminin, Natalia Pienkina, Maria Bakalo et Alisa Nesterova, formant l'Ensemble «ConDan Space», a présenté, «From the Archive», une chorégraphie conçue sur l'histoire du corps humain, en perpétuelle dualité avec l'esprit qui l'instruit selon les situations. S'inspirant des corps de leurs vies respectives, les trois ballerines ont suggéré à l'assistance de tenter de compren-

dre les réactions du corps humain, face aux «agressions» extérieures, avant de suivre le cheminement du développement de soi pour bien saisir le passage à l'âge adulte et finir par «s'accepter comme on est».

Laisant le corps livrer au public sa propre vérité, l'Ensemble «ConDan Space», pour la première fois à Alger, a rendu une performance empreinte de douceur, et de finesse, longtemps applaudie par les spectateurs. Représentant l'Espagne, Elias Aguirre, danseur, chorégraphe et metteuse en scène a commencé par révéler les «origines algérienne de son grand père», d'où sa décision de «lui dédier» sa première performance à Alger, qu'il a intitulé, «Marche bizarre», présentée en plusieurs parties, traitant de l'homme face au monde des insectes et des émotions qu'elles provoquent chez lui, après une agression. Douze pays prennent part au 10e Festival culturel international de danse contemporaine d'Alger, qui se poursuit jusqu'au 13 novembre, avec au programme de lundi, outre l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, le Mali et l'Egypte.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SETIF
DAIRA DE BABOR
COMMUNE DE BABOR
N° 098419165155417

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°: 01/2019

Le Président de l'APC de BABOR lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimale pour la réalisation du projet suivant:

- Contrôle Technique et Réalisation de la route reliant entre DHAAGA et OULED BOUSSA sur 02 km.

Les sociétés et entreprises intéressés par le présent avis d'appel d'offre possédant un certificat de qualification 04 ou plus en Travaux Publics comme activité principale sont invités à retirer le cahier des charges au niveau du bureau des marchés publics de la commune de Babor. Contre paiement d'un montant de 5 000 00 DA au trésorier de la commune.

L'offre se compose d'une offre technique et financière, et d'un dossier de candidature. Chaque offre doit être présentée sous une enveloppe scellée et cachetée ne portant que l'objet et les références de la soumission.

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 01/2019

- Contrôle Technique et Réalisation de la route reliant entre DHAAGA – et OULED BOUSSA sur 02 km.

Plus la mention offre technique ou financière ou dossier de candidature selon le cas.

L'offre technique et l'offre financière, et le dossier de candidature doivent être présentés sous une enveloppe Principale scellée et ne comportant aucune inscription autre que: le numéro, l'objet de l'avis d'appel d'offre, et la mention

A : n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres"

Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales (N° 01/2019)

- Contrôle Technique et Réalisation de la route reliant entre DHAAGA – et OULED BOUSSA sur 02 km

I - Contenu dossier de candidature :

1- Déclaration de candidature dûment renseignée et signée et cachetée.

2- Déclaration de probité dûment renseignée et signée et cachetée.

3- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

4- Copie du certificat de qualification 4 et plus en Travaux publics comme activité principale en cours de validité le jour du dépôt.

5- Liste des moyens humains justifiés par CNAS de l'année en cours + Diplôme (photocopie), pour l'encadrement.

6- Copie du statut de l'entreprise

7- Liste du matériel, appuyée par des cartes grises ou récépissés de dépôt de cartes grises avec assurance en cours de validité, ou certificat de roulement provisoire en cours de validité, pour le matériel roulant, et le PV de constat de l'huissier de justice valable pour une année jusqu'à le dépôt des offres.

II - Contenu de l'offre technique:

1- Déclaration à souscrire dûment renseignée et signée et cachetée.

2- Tour document permettant d'évaluer l'offre

technique et un mémoire technique justificatif

3- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

III - Contenu de l'offre financière :

1- Lettre de soumission dûment renseignée et signée et cachetée

2- Bordereau des prix unitaires dûment renseignée et signée et cachetée.

3- Devis quantitatif et estimatif dûment renseignée et signée et cachetée

- Observation

- La date de préparation des offres est fixée de 15 jours à partir de la 1^{ère} parution au BOMOP et/ou aux Journaux régionaux

- les offres doivent être déposées auprès de la commune de babor. le dernier jour jusqu'à 14 00 h

- La séance d'ouverture des plis à laquelle les soumissionnaires sont invités à assister, sera publique et aura lieu le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 14h00 au siège de la commune. (Cette annonce est considérée comme invitation aux soumissionnaires pour y assister).

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, cette date sera reportée au premier jour ouvrable suivant.

- les soumissionnaires restent engagés par leurs offres 15 jours (durée de la préparation des offres + 90 jrs de la date limite du dépôt des offres

DK NEWS

Anep : 1916024076 du 12/11/2019

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

NIF : 097507019069808

Avis D'Attribution Provisoire

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 23/2019

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant Règlementation des marchés publics et des délégations de services public, la direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Biskra informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n°23/2019 paru dans les quotidiens nationaux : Sada El Chark et DK NEWS le 03/07/2019 pour la réalisation des travaux .

Projet/ Le plan d'occupation des sols futur extension ouest de pos N°(01-24-28-29-30) des (2000+500+800+1500+400+400+300)
Lot N°01 : Espace vers

Qu'après délibération de la commission d'ouverture des plis et de jugement des offres la proposition de l'attribution du lot établit comme suit :

Commune	Lot	Entreprise	Montant	Délais	NIF	Obs
Biskra	Le plan d'occupation des sols futur extension ouest de pos N°(01-24-28-29-30) des (2000+500+800+1500+400+400+300) Lot N°01 : Espace vers	Aoun Zouhair	43 110 208.50 DA	06 M	168071600029463	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public tout soumissionnaire contestante ce choix peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours auprès du commission de la wilaya des marchés public et tout soumissionnaires intéressés pour prendre connaissance des résultats détaillés, sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 1916024122 du 12/11/2019

Programme de la soirée

TF1 20:05

S.W.A.T.

Réalisateur : Billy Gierhart
Avec : Shemar Moore, Alex Russell



L'équipe traque un tueur qui transforme des drones en bombes. Hondo, quant à lui, fait ses premiers pas en tant que tuteur de Darryl. Mais la situation se complique quand le père de l'adolescent débarque à l'improviste.

france 2 20:05

Apocalypse : la guerre des mondes 1945-1991

Réalisateur : Daniel Costelle



En mars 1953, la mort du chef du Kremlin Staline jette une vague d'espoir chez les ouvriers est-allemands. A Berlin-Est, leur révolte est étouffée par des chars russes. De leur côté, les Etats-Unis quittent la Corée, après des combats qui ont fait des millions de morts dont des milliers d'Américains. La France, quant à elle, est prise au piège par le Viêt-minh dans la cuvette de Diên Biên Phu, dans le haut Tonkin. En juillet 1954, un cessez-le-feu est signé à Genève. Le Vietnam est coupé en deux. Le communiste Hồ Chí Minh n'est pas en paix pour autant. Il veut la réunification pour que son peuple soit libre. La guerre d'Indochine est terminée, mais la guerre du Vietnam va commencer.

france 3 20:00

Capitaine Marleau

Réalisateur : Josée Dayan
Avec : Corinne Masiero, Jean-Hugues Anglade



A la veille du concert du célèbre chef d'orchestre Alexandre Eckert, Bastien Meunier, le violoniste du quatuor, est retrouvé mort dans un étang. Au grand dam de ses proches, Alexandre organise une audition et le remplace par Christophe, un jeune musicien qu'il a pris sous son aile. La capitaine Marleau devine qu'un secret lie les deux hommes. Elle essaie d'en savoir plus en interrogeant Joyce, l'impresario d'Eckert. Elle craint surtout qu'Alexandre soit la prochaine victime d'un assassin mû par un désir de vengeance.

CANAL+ 20:00

Une affaire de famille

Réalisateur : Hirokazu Kore-Eda
Avec : Lily Franky, Sakura Ando



A Tokyo, Osamu et son fils adolescent Shota s'offrent quelques croquettes dans une échoppe de rue après avoir pratiqué leur activité quotidienne et bien rodée, le vol à l'étalage dans une épicerie de leur quartier. Sur le chemin du retour, les deux croisent une petite fille depuis plusieurs jours dans la rue. Ils la ramènent chez eux et la petite Yuri, 5 ans, intègre bientôt leur communauté. Car Osamu vit avec son épouse Nobuyo et le jeune Shota chez la vieille Hatsue, qui fait vivre tout ce petit monde grâce à sa pension.

6 20:05

La France a un incroyable talent



Les jurés se retrouvent pour une quatrième journée d'auditions. Parmi les talents qui se présentent devant eux figure la troupe Mistresses. Entouré de 10 danseuses aux personnalités différentes, le chorégraphe Andy propose une prestation atypique. De son côté, Akil, originaire de Marseille, se lance dans une reprise de «Feeling Good» de la regrettée Nina Simone. Quant à Tiago, autodidacte, il livre un numéro d'équilibriste bluffant. Rencontre également avec Mélody, 18 ans, quatre fois championne du monde de freestyle football. Et Zize : humoriste « sexy...généraliste » n'a pas sa langue dans sa poche...

Jeux

Samourai-Sudoku N°2309

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

						8	9		
		9	5				2		
8			7					5	
				1					
1					4			8	
4	6	3					9		
	3			4	9				
	9		1			7		6	
		2	6			3	8	7	6

		8			9			2						
			7	6				6						
		7	3		5			9	8					
			1							3				
6			4		5		8							
						1			5					
8														
4	9	2	6											
7						9		4						



«La passion détruit plus de préjugés que la philosophie»

Denis Diderot

Mots croisés N°2309

Horizontalement :

- Contrôle des élan du coeur
- Spécialiste des glaçures - Il permet d'allonger la phrase
- Allignement - Sa bonne tenue fait un bon véhicule
- Pays vert pour le poète - Successeurs de Mahomet
- Coupe ce qui suit en deux - Mises pour un essai
- Fonctionnaire mondial - Il doit être hygiénique pour certaines matières
- Réseau virtuel - Style de rangement - Acide
- Joliment colorée - Sujet médisant - Guide de mine
- Réunit - Mise à bas
- Joueurs financiers

Verticalement :

- Galas en grande pompe
- Apprendre à bien prendre la lame
- Chef d'état exotique - Qui satisfait un besoin
- Méritants - Mot mis entre parenthèses pour certification du texte
- Parfois but de promenade en mer - Plancher quand il est minimal
- Imprégné d'huile
- Mère des Titans - Rendit malade - Son de caisse
- Paysan - Prix
- Parfums pour les chefs - Ne reconnaît rien
- Servies trop souvent - Bien démuné
- Dispose - Passer sans s'arrêter
- Temps du tourisme - Déchets organiques

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



TABLE DE TABLE/ TOURNOI VÉTÉRANS ITTF: L'Algérien Imad Ala Eddine Oustani en bronze

Le pongiste algérien, Imad Ala Eddine Oustani, sociétaire du CRAP (Chabab Ryadi Alger Plage) s'est adjugé la médaille de bronze du tournoi international ITTF pour vétérans (+40ans), qui a pris fin dimanche à Doha, avec la participation d'une cinquantaine d'athlètes issus de 20 pays, rapporte lundi le site de la Fédération internationale (ITTF). Oustani s'est incliné en demi-finale face au Libanais Youssef Chalhoub sur le score de 3-1 (6-11, 11/8, 6-11, 5/11).

Le pongiste algérien a fait un parcours honorable avec une première place du groupe A, avec 6 points récolté en 3 matchs contre Hasan Abbas (Egypte), Tony Fersan (Liban) et Alvin Kang Ho Wong (Malaisie).

Oustani a passé ensuite trois autres tours, éliminant en 16es de finale, l'Égyptien Noor Hesham 3-1 (11-6, 11-8, 12-14, 11-3), le Libanais Paul Dahdah 3-0 (11-6, 11-6, 11-3) en 8e de finale, et l'Espagnol Juan Luis Fernandez Garrido 3-0 (11-6, 12-10, 11-7) en quart de finale d'une compétition dont le titre est revenu au Libanais Chahloub vainqueur du Palestinien Mazen Sanaoubar 3-1 (11-3, 5/11, 11/6, 11/2). L'autre médaille de bronze est revenue à l'Iranien Ramezani Mahmoudi.

Outre Imad Ala Eddine Oustani, trois autres anciens pongistes algériens étaient annoncés pour prendre part au tournoi, mais ils ont déclaré forfait à quelques jours de la compétition. Il s'agit de Mohand Said Khenniche, Brahim Drouiche et Atia Farouk.

HAND/NATIONALE 1 : Le nouveau système de compétition finalement adopté

Le nouveau système de compétition de la Nationale 1 de handball (hommes) proposé par la Fédération algérienne de la discipline (FAHB) sera finalement appliqué, alors qu'il été rejeté initialement par la plupart des clubs concernés, a-t-on appris lundi de cette instance.

Du coup, la première journée du championnat aura lieu le 22 novembre en cours, après avoir été fixé initialement pour le 8 du même mois avant qu'elle ne soit reportée pour la raison suscitée.

Et pour mettre tout le monde d'accord autour de ce système, la FAHB a convoqué, au niveau de son siège, les présidents des 20 formations concernées pour une réunion qui a eu lieu dimanche et au cours de laquelle les plus réticents ont fini par valider la nouvelle formule de la compétition, précise-t-on.

A cet effet, les pensionnaires de la Nationale 1 seront scindés à trois groupes au lieu de deux, comme ce fut le cas jusque-là, alors que les deux premiers de chaque poule animeront les play-offs en fin d'exercice dans une ville, qui sera déterminée ultérieurement avec comme enjeu les deux billets donnant accès à l'Excellence. Pour leur part, les derniers au classement de chaque groupe rétrograderont automatiquement en Nationale 2, tandis que les avant-derniers joueront les Play-Down au terme desquels le troisième au classement accompagnera les trois relégués précédemment en Nationale 2, explique-t-on.

Les trois groupes sont constituées comme suit:

-Groupe Centre : CS Bir Mourad Rais, CRB Alger Centre, IRB Madania, HBC El Biar, TRB Bab El Oued, EHB Ain Taya, Nadit Alger.

-Groupe Ouest : MC Oran, O Maghnia, CHT Oran, CSHB Adrar, JS Kabylie, RC Arbaâ.

Groupe Est : NRB Djamilia, OC Emdjaz Edchiche, AB Barika, IR Bouteladjja, CRE Al Harrouch, CRB Ngaoues, MC Djamaâ.

APS

NATATION/ JO 2020 : Les Algériens Syoud et Arjoun visent les minima «A» olympique (DTN)

Le Directeur des équipes nationales Lamine Benabderrahmane s'est dit «globalement satisfait» du rendement des internationaux Jaouad Syoud et Abdallah Ardjoun pendant la 7e étape de la Coupe du monde de natation, clôturée samedi à Doha (Qatar), même si ces deux athlètes ont échoué dans leur quête de réaliser les minima «A» des prochains Jeux Olympiques d'été, prévus en 2020 à Tokyo.

«Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits des résultats obtenus par Syoud et Ardjoun, car ayant l'un comme l'autre atteint les finales» a assuré le DEN, avant d'accorder à ces deux athlètes des «circonstances atténuantes», notamment, en arguant du fait que leur saison ne fait que commencer et que par conséquent, ils n'ont pas encore atteint leur top niveau, pour pouvoir aller chercher les minima des prochaines olympiades.

Engagés dans différentes spécialités sur le 200 mètres : dos, papillon et nage libre, Syoud (20 ans) et Ardjoun (18 ans) ont effet échoué dans l'obtention des minima «A» pendant cette 7e étape de Coupe du monde, disputée du 7 au 9 novembre à Doha. Sur le 200 mètres/dos, Ardjoun, sociétaire de l'ASPTT s'est contenté de la 5e place, avec un



chrono de 2:02.56, avant de prendre la sixième place sur le 100 mètres/dos (55:88), et d'enchaîner par une élimination précoce sur le 50 mètres/dos, où il a été sorti dès la phase de qualification, avec un chrono de 26:31. De son côté, Syoud a obtenu la sixième place en finale du 200 mètres/quatre nages avec un chrono de 2:03.52, avant de glisser à la dixième place en finale du 400 mètres/quatre nages, avec un chrono de 4:30.28.

Le rendement du sociétaire de l'Iron Swim Buda-

pest n'a pas été meilleur sur le 200 mètres / nage libre et sur le 200 mètres / papillon, car ses chronos étaient respectivement de 1:56.58 et 2:06.44. Mais selon Benabderrahmane, «ce n'est que partie remise» car la Fédération algérienne de natation espère toujours «qualifier un maximum d'athlètes» pour les JO de Tokyo, et considère cette étape de Coupe du monde à Doha comme «une préparation» en vue des échéances à venir. En attendant, Ardjoun a déjà réa-

lisé les minima «B» du 100 mètres/dos et du 200 mètres/dos, alors que sont compatriote Syoud a réalisé ceux du 200 mètres/quatre nages. Pour l'heure, le seul algérien à avoir réalisé les minima «A» des prochaines JO d'été est Ouassama Sahnoune, qui s'est qualifié pour les 50 et 100 mètres nage libre. La première étape de de cette Coupe du monde 2019 de natation s'est déroulée du 2 au 4 août au Japon, suivie de la deuxième étape, disputée du 8 au 10 du même mois en Chine. La troisième étape s'est déroulée du 15 au 17 août à Singapour alors que la quatrième étape s'est déroulée du 4 au 6 octobre à Budapest. La cinquième étape quant à elle s'est déroulée du 11 au 13 octobre en Allemagne, alors que la sixième a été abrité par la Russie, du 1er au 3 novembre courant.

JM-2021 : Réunion à Oran du Comité exécutif du CIJM les 4 et 5 décembre

Le Comité exécutif du Comité international des Jeux méditerranéens (CIJM) tiendra, les 4 et 5 décembre prochain à Oran, sa prochaine réunion dans le cadre des préparatifs de la ville pour accueillir la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM) en 2021, a-t-on appris lundi du comité local de l'organisation de cet événement.

Cette réunion du Comité exécutif du CIJM, que préside l'Algérien Amar Addadi et composé de 15 membres, devait avoir lieu le 23 novembre en cours, avant qu'elle ne soit décalée de quelques jours, souligne-t-on de

même source. Il s'agit d'une obligation contractuelle au comité d'organisation local d'accueillir et de tenir des réunions périodique avec le CIJM, précise-t-on. Ce conclave sera précédé par une nouvelle visite dans la capitale de l'Ouest du pays de la commission de coordination du CIJM que préside le Français, Bernard Amslam, informe-t-on encore.

Au cours de cette visite programmée pour le 3 décembre, M. Amslam et les membres de sa commission tiendront une réunion d'évaluation avec les responsables des différentes

commissions relevant du comité d'organisation local des JM. Il sera également question d'inspecter les chantiers des installations sportives en cours de réalisation à Oran et devant accueillir cette manifestation sportive régionale que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire après les JM de 1975 déroulés à Alger. La dernière visite de la commission de coordination du CIJM à Oran s'est déroulée le 17 septembre dernier. Elle a été marquée par le dévoilement de l'identité visuelle des JM-2021, rap-

PARA-ATHLÉTISME / MONDIAUX-2019 : L'Algérienne Nadia Medjmedj, 4^e au javelot

L'athlète algérienne Nadia Medjmedj s'est contentée d'une 4e position, lundi en finale du lancer de javelot, classe T56, des Championnats du monde-2019 de para-athlétisme qui se poursuivent à Dubaï jusqu'au 15 novembre.

Medjmedj, la doyenne du para-athlétisme algérien, a terminé au pied du podium, avec un jet à 21,00m réalisé à son 4e essai.

Néanmoins, la représen-

tante algérienne, qui a enregistré trois essais ratés, peut se consoler, en améliorant le record d'Afrique du concours qui était de 20,95m (depuis mai 2018 à Shardja en EAU).

Le titre mondial a été remporté par la Lituanienne Diana Dadzite (25,54m), devant l'Iranienne Motaghian Moavi (22,67m) et la Brésilienne Rocha Machado Raissa (22,28m).

Le concours a enregistré

la participation de douze concurrentes.

Sa compatriote Benallou Bakhta a pris la 7e position de la finale du javelot, classe F12/13, avec un jet à 31,05m (nouvelle performance personnelle) réussie à son 4e essai.

Benallou, toute nouvelle en para-athlétisme, a pu néanmoins, réussir cinq des six essais permis en concours. Le podium du concours est composé de la

Chinoise Zhao Yuping (46,00m) avec un nouveau record du monde, devant la Russe Anna Kulnich-Sorokina (38,87m) et l'Ouzbek Nozimakhon Kayumova (38,86m).

Deux Algériennes seront en lice lundi soir, il s'agit de Mounia Gasmil au lancer de poids, et Boukoufa Achoura, détentrice du record d'Afrique du Javelot (F46) avec un jet à 31,73m (Tunis-2019).

MONDIAL-2019 DE FUTSAL POUR SOURDS (2E JOURNÉE): L'Algérie battue par la Thaïlande 4-2

La sélection algérienne de futsal pour sourds a été battue par son homologue thaïlandaise 4-2, dimanche soir à Winterthur (Suisse) dans le cadre de la 2e journée du groupe B de la 4e édition du Championnat du monde.

Les Algériens, qui avaient battu l'Italie 5-4 samedi lors de la journée inaugurale, affrontent le Bélarus lundi

pour leur dernier match de poule. Dans l'autre rencontre de la 2e journée du groupe B, les Italiens se sont ressaisis en dominant le Bélarus 7-5.

Au classement, la Thaïlande est en tête avec 6 points, suivie de l'Italie et de l'Algérie avec 3 unités chacune. Le Bélarus, avec 0 point, ferme la marche.

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les quarts

de finale, prévus mercredi. Les demi-finales et les différents matchs de classement sont programmés pour jeudi, tandis que la finale aura lieu samedi.

De son côté, l'équipe féminine algérienne, tirée initialement dans le groupe A aux côtés de l'Espagne, du Danemark et de la Suisse (pays hôte), a finalement déclaré forfait.

SPORT : Installation du Comité national des sports d'élite et de haut niveau

Le Comité national des sports d'élite, de haut niveau et de la découverte de jeunes talents sportifs, présidé par la championne olympique Hassiba Boulmerka, a été installé dimanche au siège du ministère de la Jeunesse et des Sports, indique un communiqué du MJS.

Le rôle de ce comité est de promouvoir le sport de l'élite et du haut niveau, en particulier des jeunes talents comme il aura la tâche d'élaborer et d'évaluer la stratégie nationale pour le sport de haut niveau et les sports d'élite ainsi que la prise en charge des jeunes talents, indique la même source. Au cours de cette réunion, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Salim Raouf Barnaoui, a installé également le Comité méthodologique et scientifique national du sport, présidé par Abdelmalek Mohamed. Le rôle de ce comité sera de faire des suggestions



et des recommandations concernant la science, la technologie, la méthodologie et le système de formation.

«L'installation de ces comités est une étape très importante pour donner une nouvelle dynamique positive qui contri-

buera inévitablement au soutien du mouvement sportif.», a conclu le communiqué du MJS.

TENNIS/ MASTERS DE LONDRES : Djokovic domine facilement Berrettini pour ses débuts

Le Serbe Novak Djokovic s'est imposé facilement dimanche face à l'Italien Matteo Berrettini (6-2, 6-1), pour le compte de la première journée de Masters à Londres de tennis. Sans doute émoussé par une saison qui l'a vu entrer dans le top 10 juste avant la compétition, le joueur italien âgé de 23 ans a commis beaucoup

trop d'erreurs directes pour espérer bousculer la hiérarchie et battre le N.2 mondial.

Sur la lancée de sa victoire au Masters 1000 de Paris, Djokovic a été très sérieux et solide sur son engagement jusqu'à 6-2, 4-0 avec 5 points perdus seulement en 6 jeux de service et aucune balle de break concédée contre 4 converties. Avant ce

match, le tournoi de double s'était ouvert avec la victoire de la paire tête de série N.5 composée du Sud-Africain Raven Klaasen et du Néo-Zélandais Michael Venus en deux sets (6-3, 6-4) face à la paire N.4, l'Américain Rajeev Ram accompagné du local de l'étape Joe Salisbury.

MASTERS : Thiem fait plier Federer

L'Autrichien Dominic Thiem, tête de série N.5, a fait une excellente opération dans la course aux demi-finales du Masters de tennis dimanche en battant Roger Federer (N.3) en deux sets (7-5, 7-5).

L'Autrichien, qui avait remporté 4 des 6 confrontations entre les deux hommes avant ce match, a pris un meilleur départ, breakant dès le pre-

mier jeu. Profitant du piètre pourcentage de première balle de Thiem (55%), le Suisse refaisait son retard au 4e jeu.

Mais le compagnon de Kristina Mladenovic, peut-être inspiré par la performance de la Française qui a mené les Bleues à la victoire en Fed Cup en Australie au cours de la nuit, rebreakait à 5-5 et concluait à la première occa-

sion. Le deuxième set était très tendu, les deux joueurs s'accrochant à leur mise en jeu.

Avec une première balle revenue à un niveau plus décent (69%), Thiem écartait la seule balle de break concédée lors du 4e jeu et refaisait le coup du premier set en prenant le service de Federer sur un jeu blanc à 6-5.

Le Suisse tentait un baroud d'honneur et s'offrait deux balles de débreak mais cédait finalement face à son cadet de 12 ans.

A 38 ans, la route d'un 7e titre au Masters, qui passera par une victoire contre Matteo Berrettini (N.8) mais surtout un exploit face à Novak Djokovic (N.2), semble bien bouchée pour Federer.

NBA : Dion Waiters (Miami Heat) suspendu 10 matchs

Miami Heat a infligé une suspension de 10 matchs pour Dion Waiters pour «conduite préjudiciable pour l'équipe», dimanche, après son malaise dû à la consommation d'un bonbon contenant du THC, substance active du cannabis.

C'est la deuxième fois de la saison que la franchise de NBA suspend son arrière.

D'après plusieurs témoignages, le joueur aurait ingéré cette substance pour calmer des douleurs à l'estomac, après la victoire de son équipe chez les Suns de Phoenix jeudi.

Il aurait alors subi une «crise de panique» dans l'avion qui les emmenait à Los Angeles pour affronter les Lakers, avant d'être pris en charge médicalement

à l'atterrissage. «Nous sommes très déçus par les actions de Dion cette saison, notamment la situation très effrayante de jeudi soir, et nous sommes soulagés que cela ne soit pas plus grave», a déclaré le Heat dans un communiqué.

«A plusieurs reprises cette saison, Dion s'est comporté de façon préjudiciable pour l'équipe. Nous sommes fiers de la façon dont nos joueurs ont commencé la saison.

Nous attendons de tous nos joueurs, y compris Dion, qu'ils se comportent de la manière la plus irréprochable et qu'ils fassent preuve de professionnalisme et de respect envers leurs équipiers, l'équipe, les supporters et la communauté NBA»,

ajoute le communiqué. Waiters a déjà été suspendu lors du premier match de la saison, déjà en raison de sa «conduite préjudiciable pour l'équipe». Le président du Heat, Pat Riley, citait «de nombreux incidents inacceptables» pour justifier cette suspension.

Le joueur s'était notamment plaint de son rôle dans l'équipe sur les réseaux sociaux.

La Ligue interdit la consommation de THC, une politique critiquée la semaine dernière par l'ancien commissaire de la NBA, David Stern.

Dans un entretien à CNBC, Stern a appelé à modifier cette règle, la jugeant dépassée.

CYCLO-CROSS : Van der Poel triple champion d'Europe

Le Néerlandais Mathieu Van der Poel a remporté dimanche à Silvelle (Italie) son troisième titre consécutif de champion d'Europe de cyclo-cross, en devançant les Belges Eli Iserbyt et Laurens Sweeck.

Le prodige néerlandais, petit-fils de Raymond Poulidor, a été surveillé par l'intégralité de l'équipe de Belgique pendant l'essentiel de la course mais ses adversaires n'ont rien

pu faire quand il a accéléré dans le dernier tour. Van der Poel, 24 ans et déjà deux fois champion du monde de la discipline, a finalement franchi la ligne avec trois secondes d'avance sur Iserbyt et 20 sur Sweeck. Victoire néerlandaise aussi chez les femmes avec le succès de Yara Kastelijn, qui a devancé l'Italienne Eva Lechner et une autre Néerlandaise, Annemarie Worst.

Les classements :

1. Mathieu Van der Poel (NED)
2. Eli Iserbyt (BEL)
3. Laurens Sweeck (BEL)
4. Michael Vanthourenhout (BEL)
5. Lars Van der Haar (NED)

Elite Dames :

1. Yara Kastelijn (NED)
2. Eva Lechner (ITA)
3. Annemarie Worst (NED)
4. Maud Kaptheijns (NED)
5. Laura Verdonschot (BEL)

Elite Messieurs :

- 58:22
à 3»
à 20»
à 24»
à 25»

BASKET-BALL / SUPER-DIVISION (MISE À JOUR) : NB Staouéli-WO Boufarik aujourd'hui à 18h00

Le match NB Staouéli - WO Boufarik, comptant pour la mise à jour du calendrier du Championnat d'Algérie de basket-ball, Super-Division (groupe B), a été programmé pour mardi (18h00) à la salle de Staouéli (Alger), a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB). Cette rencontre comptant pour la 2e journée de compétition avait été reportée à cause de la participation du NB Staouéli au Championnat arabe des clubs, disputé fin octobre à Salé (Maroc).

La FABB a également indiqué que le match en retard du groupe B entre le NB Staouéli et l'IR Bordj Bou Arréridj (3e journée) a été programmé le 19 novembre.

Groupe B / Mardi (18h00) :
NB Staouéli - WO Boufarik

Classement :	Pts	J
1. PS El-Eulma	8	4
2. USM Alger	7	4
3. WO Boufarik	6	3
--. USM Blida	6	4
--. CSC G. Constantine	6	4
--. ASS Oum Bouaghi	6	4
7. O. Batna	5	4
8. NB Staouéli	3	2
--. IRBB Arréridj	3	3
--. AB Skikda	3	4

BASKET / CHAMPIONNAT ARABE DAMES : Le GS Pétroliers éliminé en demi- finale par Club Beyrouth (70-84)

Le GS Pétroliers a été éliminé du Championnat arabe des clubs féminin de basket-ball, après sa défaite devant le club libanais de Beyrouth sur le score de (70-84), mi-temps (29-38) en demi finale de la compétition disputée dimanche à Meknès (Maroc).

Les quarts-temps ont été comme suit : 17-20, 12-18, 13-25 et 28-21. Les Libanaises affronteront en finale, le vainqueur de l'autre demi-finale qui débute à (19h00) entre l'ES Cap-Bon (Tunisie) et Chabab Faheys (Jordanie). Le club algérien s'est qualifié pour le dernier carré aux dépens du club organisateur, COD Meknès (Maroc) (72-60).

L'autre représentant algérien dans cette compétition, Marine Hussein-Dey, a été éliminé, hier samedi, en quart de finale par l'ES Cap-Bon de Tunis (69-75). La finale et le match de classement pour la 3e place auront lieu lundi. Neuf clubs de six pays arabes, ont pris part à cette compétition. Il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc, du Liban, de la Jordanie et des Emirats-arabes unis.

Résultats des demi-finales :

Club Beyrouth (Liban) - GS Pétroliers (Algérie) 84-70
ES Cap-Bon (Tunisie) - Chabab Faheys (Jordanie) (19h00)

Lundi 11 novembre :

3e place : GS Pétroliers/ ES Cap-Bon (Tunisie) ou Chabab Faheys (Jordanie)
Finale : Club Beyrouth (Liban) / ES Cap-Bon (Tunisie) ou Chabab Faheys (Jordanie).

SÉLECTION ALGÉRIENNE: Mohamed Boughlali nouveau médecin des Verts

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé, lundi sur son site officiel, la désignation du Dr Mohamed Boughlali en qualité de médecin de l'équipe nationale, qui s'apprête à disputer deux matchs officiels contre la Zambie, jeudi au stade Mustapha Tchaker de Blida, et le Botswana (le 18 novembre) à Gaborone, pour le compte des deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (FCAN-2021).

Désigné en remplacement du Dr Mohamed-Larbi Benazieb, et en concertation avec le sélectionneur national, Djamel Belmadil, le nouveau médecin de la sélection algérienne n'est pas à sa première expérience avec les Verts, puisqu'il a déjà occupé ce poste de 2007 à 2014 avec à son actif la préparation et la participation aux CAN 2010 en Angola et 2013 en Afrique du Sud. Comme il a eu à prendre part aux Coupes du monde de 2010 et de 2014 respectivement en Afrique du Sud et au Brésil.

Père de quatre enfants, Dr Boughlali est spécialiste en médecine du sport à la faculté de médecine de Toulouse, spécialiste en rééducation fonctionnelle et en hydrologie et climatologie médicale à la même faculté.

Ancien directeur médical au centre de thalassothérapie de Sidi Fredj, entre autres, Dr Boughlali a activé au niveau de plusieurs fédérations, dont celle du football de 2010 à 2016 en qualité de médecin fédéral.

Par le passé, il a eu à occuper ce poste de 1993 à 1996 sous la présidence du défunt Harraïgue puis de Larbi.

Brik, mais également membre de la commission médicale de 2002 à 2008 sous la responsabilité du Dr Zerguini.

En plus du Dr Boughlali, le staff médical de la sélection a été renforcé également par l'intégration de Yoann Dijkstra, diplômé d'Etat de masseur-kinésithérapeute à l'IFMK Saint-Michel de Paris en 2010, mais aussi de thérapie manuelle orthopédique «Concept Maitland», à Paris et Lausanne (2015 à 2018), formation au «Concept Mulligan», thérapie manuelle adaptée à la prise en charge des sportifs (2016), rééducation des maladies respiratoires, clinique du Souffle, Osseja (2011).

LIGUE 2 / WA TLEMEN : «Parcours conforme aux prévisions»

Le président du WA Tlemcen, Nasreddine Souleyman, s'est dit, lundi, satisfait du parcours de son équipe avant trois journées de la fin de la phase aller de la Ligue 2 de football, en dépit d'une relative fébrilité en dehors de ses bases.

«Nous comptons jusque-là 22 points après 12 journées de compétition, synonyme de deuxième position. C'est un parcours des plus positifs au regard de la situation financière critique que connaît le club», a déclaré à l'APS, le patron du WAT. Les «Zianides», qui avaient raté l'accession en Ligue 1 à la dernière journée de la saison précédente, ne veulent pas commettre la même erreur cette fois-ci, d'où leur désir d'engranger «au moins sept points» lors des trois dernières journées de la première manche du championnat, a encore estimé le même responsable. Cependant, l'équipe drivée depuis l'été passé par l'entraîneur Aziz Abbès trouve du mal à s'imposer à l'extérieur d'où elle a glané seulement 4 points sur les 18 possibles, contrairement à ses matchs à domicile où elle se montre intraitable en réalisant un sans faute lors de ses six matchs joués jusque-là sur le terrain du stade Akid-Lotfi.

Il faut dire que malgré la fébrilité des coéquipiers du capitaine Hadj Bougheche en dehors de leurs bases, la direction du WAT maintient sa totale

CAN-2021 (QUALIFICATIONS/1RE JOURNÉE) ALGÉRIE-ZAMBIE:

Les "Chipolopolo" à pied d'œuvre à Alger

La sélection zambienne, qui affrontera son homologue algérienne jeudi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00) pour le compte de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021, est à pied d'œuvre à Alger, a indiqué hier la Fédération algérienne de football (FAF).

Forte de 40 personnes et emmenée par le secrétaire général de la fédération Adrian Kashala, la délégation zambienne comprend 21 joueurs qui ont effectué une première séance d'entraînement lundi matin au terrain annexe Hadjout du stade du 5-Juillet, précise la même source. L'entraîneur de la sélection zambienne de football, Aggrey Chiyangi, a programmé d'autres séances dont une au stade Mustapha-Tchaker à l'heure du match.

Le coach des "Chipolopolo" avait rappelé le duo gagnant de la CAN-2012, Nathan Sinkala et Stophila Sunzu qui évoluent actuellement respectivement au TP Mazembe (RD Congo) et à Metz (France).

L'entraîneur zambien a également convoqué l'attaquant Evans Kangwa, sociétaire de la formation russe



d'Arsenal Tula pour apporter de la puissance à l'attaque, en l'absence de joueurs de moins de 23 ans, retenus par

la CAN-2019 de la catégorie en Egypte. Au total, Chiyangi a fait appel à 13 joueurs évoluant à l'étranger et 8 locaux

pour les matchs contre l'Algérie et devant le Zimbabwe, le 19 octobre à Lusaka pour le compte de la 2e journée.

LIGUE 1 FRANÇAISE :

3 joueurs algériens dans l'équipe type de la 13^e journée

Trois internationaux algériens, Youcef Atal, Alexandre Oukidja et Andy Delort, figurent dans l'équipe type de la 13e journée du championnat de France de Ligue 1 de football du journal l'Equipe.

Le gardien algérien du FC Metz, in-franchissable contre Lille, samedi (0-0) a récolté la note de 8.

En treize journées de Championnat, douze gardiens ont déjà eu les honneurs

de notre onze type. De son côté, le latéral Youcef Atal, auteur d'un match plein avec l'OGC Nice contre Bordeaux (1-1), notamment sur le plan offensif, mérite largement sa place dans l'équipe type avec à la clé une note de 7.

L'attaquant de Montpellier Andy Delort (2 passes décisives) contre Toulouse, est préféré au Strasbourgeois Lebo Mothiba, pourtant double buteur contre Nîmes

(4-1) samedi, de notre onze. Le buteur algérien a obtenu un 8. Oukidja, Atal et Delort ont rejoint la sélection algérienne en stage à Sidi Moussa (Alger) en vue des deux matchs contre respectivement la Zambie le 14 novembre à Blida et le Botswana le 18 novembre à Gaborone pour le compte des deux premières journées des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN 2021.

L'ex-président de la Fédération tanzanienne suspendu 10 ans pour détournement de fonds (Fifa)

L'ex-président de la Fédération tanzanienne de football (TFE), Jamal Emil Malinzi a été suspendu dix ans de toute activité liée au football pour détournement de fonds, a annoncé lundi la Fifa. Malinzi a été égale-

ment condamné par la commission de discipline de la Fifa, la justice interne de l'instance, à une amende de 455.700 euros et a été reconnu coupable d'avoir détourné des fonds de la Fifa, de la Confédération africaine

de football (CAF) et de sa propre fédération, entre 2013 et 2017, mais dont le montant n'a pas été précisé. Malinzi est également suspendu

pour avoir "falsifié une résolution du Comité exécutif de la TFE", a encore précisé la Fifa dans un communiqué.

BOSNIE - MATCHS TRUQUÉS : Douze arrestations, dont des arbitres

Douze personnes, essentiellement des arbitres, ont été arrêtées en Bosnie, soupçonnées d'avoir truqué des matchs de football dans le championnat de deuxième division locale, selon des sources policières.

"Dans le cadre de cette opération, nous avons arrêté douze personnes, soupçonnées de crime organisé et d'abus de pouvoir", a déclaré Luka Miladinovic, un porte-parole de la police fédérale bosnienne (Sipa).

Des locaux appartenant à plusieurs de ces suspects ont été perquisitionnés à Samac, à Orasje (nord-est) et à Novi Travnik (centre), selon la même source. Ces arbitres et officiels des associations régionales de football sont soupçonnés d'avoir réclamé ou reçu durant l'année 2019 des cadeaux et autres formes

d'avantages, pour arranger les résultats de certains matchs" de la ligue de l'entité croato-bosniaque, selon la même source. Il s'agissait surtout d'argent liquide, mais les montants ne sont pas évoqués.

Outre la première ligue au niveau national, les deux entités qui composent la Bosnie, un pays ethniquement divisé, l'entité croato-bosniaque et la Republika Srpska (entité serbe), disposent de leurs propres ligues de football.

Les douze suspects seront remis au parquet, qui décidera de leur éventuelle mise en détention, selon Luka Miladinovic. La Fédération bosnienne de football a salué l'opération des autorités et déploré d'immenses dégâts causés par cette affaire pour la réputation du football bosnien.

Man Utd l'emporte, Martial se signale

Pour le compte de la 12e journée de Premier League, Manchester United a pris le meilleur sur Brighton (3-1) ce dimanche. Bien lancés par l'ouverture du score de Pereira (17e), les Red Devils ont réalisé le break dans la foulée sur un but contre son camp de Propper (19e). Malgré la réalisation de Dunk (64e), les Mancuniens n'ont pas eu le temps de douter avec la réponse immédiate de Rashford (66e). A noter deux passes décisives de Martial.



LE RÉVEIL D'EDEN HAZARD

Recrue star de l'été, le Belge se révèle peu à peu sous le maillot du Real Madrid cette saison.

Il fallait une période d'adaptation. Arrivé cet été au Real Madrid avec l'étiquette du Galactique tant recherché depuis le départ de Cristiano Ronaldo à la Juventus, Eden Hazard a eu du retard à l'allumage. Après sept années passées à Chelsea, le Diable Rouge découvre cette saison un nouveau championnat, et a du s'adapter, suscitant l'impatience des supporters comme de la presse espagnole. Mais après plus de deux mois de compétition, il semblerait que l'attaquant ait lancé sa saison.

CR7 insulte Sarri et quitte le stade !

Sorti à la 55e minute de jeu par Maurizio Sarri, Cristiano Ronaldo a quitté la pelouse et le stade totalement furieux. Ambiance...

Vertement critiqué par Fabio Capello ce dimanche, « Il n'a pas dribblé un joueur depuis 3 ans », Cristiano Ronaldo a vu rouge sur le terrain lors du choc face au Milan AC. Remplacé à la 55e minute de jeu après une prestation catastrophique (remplacé par Dybala, qui a inscrit le but vainqueur, 1-0), CR7 n'a pas du tout apprécié ce choix de son entraîneur, Maurizio Sarri.

D'après plusieurs journalistes italiens, le diffuseur officiel de la rencontre a pris soin de ne pas filmer les réactions de Cristiano Ronaldo à sa sortie mais plusieurs caméras ont bien saisi la réalité. On y voit clairement CR7 insulter son entraîneur (en Portugais...) et rejoindre immédiatement le vestiaire plutôt que d'aller sur le banc. Sarri a confirmé, en conférence de presse, qu'il avait quitté le stade car mécontent d'être sorti. Une affaire qui se règlera « en interne » d'après le technicien italien. Ambiance...

Le prix de Giroud est fixé

Quasiment plus utilisé par Frank Lampard, Olivier Giroud (33 ans, 6 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) a de grandes chances de quitter Chelsea cet hiver. Les Blues ont même décidé de faciliter son départ en fixant un prix peu élevé pour l'international français. Selon le Daily Express, le champion du monde pourra partir contre un chèque d'environ 6 millions d'euros. Le tabloïd anglais confirme l'intérêt de Lyon en France, mais il assure aussi que Nice et Bordeaux sont toujours intéressés. Bordelais et Niçois avaient coché le nom de Giroud l'été dernier. L'Inter Milan, Crystal Palace et West Ham sont les autres pistes évoquées à l'étranger.



Pochettino sur un siège éjectable ?

A l'image de son confrère d' Arsenal, Mauricio Pochettino ne réalise pas un bon début de saison à la tête de son équipe de Tottenham. Et comme Unai Emery, le coach des Spurs réclame du temps et de la patience. Après la nouvelle contre-performance de son équipe face à Sheffield United (1-1) ce week-end, Mauricio Pochettino demande du temps pour rétablir la situation d'une équipe encore finaliste de la C1 il y a cinq mois : « Nous devons trouver un équilibre. Nous sommes en train de construire une équipe qui peut jouer en Ligue des champions et en Premier League, le championnat le plus difficile au monde. C'est dangereux et des situations comme cela peuvent arriver. Vous attendez de meilleurs résultats que ceux que vous obtenez » a-t-il déclaré après la rencontre.

DE LIGT NE FAIT VRAIMENT PAS L'UNANIMITÉ

Arrivé cet été à la Juventus Turin en provenance de l'Ajax Amsterdam, Matthijs De Ligt ne fait pour le moment pas l'unanimité. L'international néerlandais a les oreilles qui sifflent.

Interrogé par le média "Maracanã", Francesco Colonnese, un ancien défenseur de l'Inter Milan donne son avis concernant les performances de De Ligt et il n'y a pas par quatre chemins.

"C'est un désastre. D'un point de vue défensif, il souffre énormément. Si un défenseur italien avait fait ce qu'il a fait depuis le début de la saison, il aurait été mis sur le banc. À chaque match, une occasion subie par la Juventus provient de l'une de ses erreurs".



SOMMET MONDIAL DES LEADERS RELIGIEUX **Ghلامallah à Bakou**



Le président du Haut conseil islamique (HCI) Bouabdallah Ghلامallah prendra part, les 14 et 15 novembre à Bakou (Azerbaïdjan), aux travaux de la deuxième édition du Sommet mondial des leaders religieux.

«Ce sommet auquel prendront part des personnalités religieuses influentes de différentes régions du monde, constitue une tribune fructueuse pour examiner les défis contemporains du monde dans le cadre de la mondialisation et contrer les opérations d'extermination ethnique dans différentes contrées du monde», a précisé lundi un communiqué du HCI.

L'intervention du président du HCI portera sur le thème de la modération en Islam ainsi que l'expérience de l'Algérie dans ce domaine tout en appelant à l'impératif «de la coopération entre tous les pays dans la lutte contre les idéologies extrémistes étrangères aux religions, notamment à l'Islam qui prône la tolérance», ajoute la même source.

SOMMET MONDIAL SUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Le ministre de la Santé à Nairobi



Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, participera à partir d'aujourd'hui au Sommet mondial sur la population et le développement, prévu à Nairobi (Kenya), indiquait hier un communiqué du ministère.

Lors de ce Sommet auquel prendront part des chefs d'Etat et de Gouvernement, des ministres, des parlementaires, des experts internationaux et des représentants de plusieurs organisations régionales et internationales, le ministre présentera l'expérience et les réalisations de l'Algérie en matière de mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) tenue au Caire en 1994, lequel a été adopté par 179 Etats en vue de mettre à profit le dividende démographique pour relancer la croissance économique et réaliser le développement durable», précise le communiqué.

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

Le travail de l'ANIE a été conforté par la décision du Conseil constitutionnel

Le travail effectué par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), pendant près d'une semaine a été conforté par la décision du Conseil constitutionnel validant les cinq candidatures finales, a affirmé, hier à Alger, l'un de ses membres, Karim Khelfane.



Ce membre de l'ANIE s'est félicité de ce que la décision du Conseil constitutionnel validant les candidatures finales «conforte le travail de l'Autorité effectuée pendant près d'une semaine s'agissant de l'étude des 23 dossiers des candidats à la candidature».

«Nous avons pris beaucoup de temps et de soin à vérifier les détails annexés aux dossiers de candidature et avons pris la décision conformément à la loi portant régime électoral, s'agissant notamment de l'obligation pour les candidats de réunir pas moins de 50.000 parrainages», a déclaré M. Khelfane, sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale. Il en est de même pour les recours jugés «infondés» aussi bien par ladite autorité que par le Conseil constitutionnel, a-t-il poursuivi, assurant que des candidats n'ayant pas été retenus dans la course électorale «ont déclaré avoir eu plus de 50.000 parrainages alors qu'ils ont rendu des boîtes et des formulaires vides».

En réponse aux contestations exprimées par ces derniers, le représentant

de l'ANIE a encore soutenu que «les critères de sélection ont été les mêmes pour tous et que celle-ci n'a lésé aucun candidat», notant avoir recouru, lors de l'examen des dossiers, au comptage manuel puis au système numérique. Les deux méthodes ayant été sanctionnées «par pratiquement les mêmes résultats», a-t-il assuré. Rappelant que l'une des principales missions de l'ANIE est de «veiller à ce que le scrutin soit démocratique, transparent et propre», l'hôte de la radio a estimé que la prochaine présidentielle permettra de «réinstaurer la confiance» entre le pouvoir et le peuple, plaçant pour «une moralisation de la vie politique», à travers la mise en place «de balises et de garde-fous, pour que la politique soit faite en Algérie dans des conditions saines et sereines», considérant également que «tout candidat aspirant au poste de président de la République se doit d'être irréprochable».

A ce sujet, il a indiqué que l'Autorité s'engage à «s'attarder» sur la question

de la provenance du financement de la campagne électorale, dont le lancement est prévu dimanche prochain, assurant que l'argent des candidats «sera filtré par un commissaire au compte» et que des «investigations» seront menées par ladite Autorité dans ce sens. S'agissant de l'aspect organisationnel du scrutin, l'intervenant a fait savoir que les délégués communaux de l'ANIE seront installés «au plus tard début de semaine prochaine». Rappelant que l'autre mission de l'ANIE est de «créer et de gérer son propre fichier électoral», son représentant a affirmé que cet «enjeu politique est totalement assaini et entre ses mains», annonçant une prochaine rencontre avec la presse nationale afin d'en «faire des démonstrations». M. Khelfane s'est, enfin, exprimé en faveur des débats médiatiques opposant les postulants à la présidentielle et confrontant leurs programmes électoraux respectifs, à l'instar de ce qui se fait dans les pays démocratiques et ce, dira-t-il, «pour peu que les candidats acceptent».

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE CROSS-COUNTRY À BATNA : **Participation de 199 athlètes**

Au total 199 athlètes représentant les différents commandements et régions militaires, ont participé lundi aux épreuves du championnat national militaire de cross-country (Messieurs et Dames) de la saison sportive 2019-2020, dans l'enceinte de la 1ère Brigade blindée "chahid Abderrahmane Debba" de Barika (Batna) relevant de la 5ème région militaire. Trois courses sont au programme : un demi-fond sur une distance de 5000 mètres pour les catégories messieurs, une autre de demi-fond sur une distance de 4000 m pour les dames et enfin une course de fond pour les messieurs sur une distance de 10 000 mètres. Donnant le

coup d'envoi de la compétition, le Commandant de la 1ère Brigade blindée "chahid Abderrahmane Debba", le Général Selman Kouider a souligné "l'importance de cette activité sportive dans la préparation physique et la résistance des éléments de l'ANP". Cette compétition qui s'est distinguée par une organisation remarquable a enregistré le sacre de Halima Boughazi du commandement des Forces aériennes sur les 4000 mètres, Ali Legrine du commandement de la Gendarmerie nationale sur les 5000 mètres et Ramdane Ouarghi du commandement des forces terrestres sur les 10 000 mètres.

APS

ROUTE TRANSSAHARIENNE : **M. Kouraba prend part à la 70^e AG du CLRT**



Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba prendra part, les 11 et 12 novembre à Abuja (Nigéria), aux travaux de la 70ème session de l'Assemblée générale du Comité de liaison de la route

transaharienne (CLRT), a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Cet événement permettra de renforcer les liens entre les pays membres du CLRT et d'évaluer les mesures prises et de réunir les meilleures conditions pour booster le commerce transfrontalier, conclut le communiqué.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME **Un élément de soutien aux groupes terroristes arrêté à Blida**



Un (01) élément de soutien aux groupes terroristes a été arrêté, dimanche à Blida, par un détachement de l'Armée nationale populaire, indiquait hier un communiqué du ministère de la défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 10 novembre 2019, un (01) élément de soutien aux groupes terroristes à Blida/1ère Région militaire», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont arrêté, lors d'opérations distinctes, à Tamansset/6e RM et Tindouf/3e RM, «douze (12) personnes et ont saisi quatre (04) marteaux piqueurs, quatre (04)

groupes électrogènes, deux (02) détecteurs de métaux ainsi que quatre (04) véhicules tout-terrain», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Jijel/5e RM «treize (13) individus et ont saisi trois (03) fusils de chasse, une quantité de munitions et (229) comprimés psychotropes».

Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale et des Gardes-frontières ont arrêté à El-Oued/4e RM et Souk-Ahras/5e RM, «quatre (04) narcotrafiquants et saisi (21) kilogrammes et (800) grammes de kif traité ainsi que (7925) comprimés psychotropes», ajoute le communiqué. Un individu en possession d'un drone a été également arrêté à Blida, conclut le MDN.

APS